

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITÉ MENTOURI DE CONSTANTINE  
FACULTÉ DES LANGUES ET DES LETTRES ETRANGERES  
DÉPARTEMENT DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE FRANÇAISES**

**N° d'ordre :  
Série :**

**Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de :**

**Master en sciences du langage**

*Etude statistique des langues en présence  
dans les administrations algériennes  
Cas de l'Institut National de  
la Protection des Végétaux  
de Constantine*

**Présenté par :**  
*Saidi Sief Hiba*

**Sous la direction du professeur :**  
*Cherrad Yasmina*  
Université Mentouri Constantine.

**Examineurs :**

*Derradji Yacine*  
*Hanachi daouia*

professeur à l'université Mentouri constantine.  
docteur à l'université Mentouri Constantine.

**Année universitaire:**  
2009/2010

# Remerciements:

Un remerciement de gratitude à ma directrice de recherche madame Yasmina Cherrad, d'avoir accepté de diriger ma recherche ainsi que pour ses précieux conseils et ses orientations pertinentes, sa rigueur et son exigence dans le travail m'était d'une grande utilité. Je remercie également monsieur Yacine Derradji pour son soutien et ses encouragements, il a toujours su être le model de l'enseignant disponible pour ses étudiants.

Je remercie également mes enseignants pour leurs dévouements, leurs générosités et leurs directives dans l'achèvement de mon travail. Et monsieur Kamel Abdou, le directeur du département du français.

Un grand merci à monsieur Mourad Louadfel pour son aide, de m'avoir permis d'accéder à l'administration et la collecte des données.

Enfin, je remercie ma famille et mes amis de m'avoir encouragé tout au long de la recherche.

# *Dédicace*

A

*Ma défunte mère, pour laquelle je prie dieu le tout puissant de lui accorder sa sainte miséricorde et de l'accueillir en son vaste paradis.*

*Mon très cher père, mon ami et mon confident. Il est ma source d'amour, de soutien et d'encouragement,*

*Mes frères : Ali, Naoufel et Rabie, que dieu les garde et les protège*

## **Table des matières :**

<b>Introduction générale.....</b>	<b>5</b>
-----------------------------------	----------

### **CHAPITRE I :**

#### La politique linguistique en Algérie.

Introduction.....	10
<b>I. La mise en œuvre de l’arabisation en Algérie.....</b>	<b>11</b>
<b>II.L’arabisation des administrations et la persistance du français .....</b>	<b>12</b>
<b>III. les procédures appliquées pour l’arabisation et la persistance du français..</b>	<b>13</b>
Conclusion.....	14

### **CHAPITRE II :**

#### Présentation du corpus

Introduction.....	16
<b>I. Aperçu général sur le lieu de recueil des données.....</b>	<b>16</b>
<b>II. Recueil des donnés .....</b>	<b>17</b>
<b>III. Grille d’analyse.....</b>	<b>18</b>
* Remarques.....	18
Conclusion.....	19

### **CHAPITRE III :**

#### Analyse statistiques

Introduction .....	21
I – Analyse de la fréquence des langues dans chaque type de document.....	22
<b>1. -Analyse de la fréquence des langues dans les rapports techniques.....</b>	<b>22</b>
1.1. Récapitulatif des langues en usage dans les rapports techniques.....	23

2. Analyse de la fréquence des langues dans les procès verbaux.....	23
2.1. Récapitulatif des langues en usage dans les procès verbaux .....	25
3. Analyse de la fréquence des langues dans les courriers.....	26
3.1. Récapitulatif des langues en usage dans courriers .....	28
4. Analyse de la fréquence des langues dans les bons de livraison et d'achat.....	28
4.1. Récapitulatif des langues en usage dans les bons de livraison et d'achat .....	30
5. Analyse de la fréquence des langues dans les prises en charge et décharge....	30
5.1 Récapitulatif des langues en usage dans les prises en charge et décharges....	31
6. Analyse de la fréquence des langues (f6) dans les documents (t6).....	31
6.1. Récapitulatif des langues en usage dans (t6).....	33
7. Analyse de la fréquence des langues (f7) dans les documents (t7).....	33
7.1. Récapitulatif des langues en usage dans (t7).....	35
8. Analyse de la fréquence des langues (f8) dans les documents (t8).....	35
8.1. Récapitulatif des langues en usage dans (t8).....	37
9. Analyse de la fréquence des langues (f9) dans les documents (t9).....	37
9.1. Récapitulatif des langues en usage dans (t9).....	38
10. Analyse de la fréquence des langues (f10) dans les documents (t10).....	38
10.1. Récapitulatif des langues en usage dans (t10).....	40
<b>III- analyse des fréquences (F) dans les documents (T).....</b>	
1. l'analyse de la fréquence globale des langues dans l'ensemble des en-têtes du corpus .....	41
1.1. Analyse de la fréquence globale de l'utilisation exclusive du français dans les en-têtes .....	42

1.2. Analyse de fréquence globale de l'arabe scolaire exclusif dans les en-têtes.....	43
1.3. Analyse de fréquence globale des deux ensembles dans les en-têtes.....	45
1.4. Le récapitulatif de la fréquence (F1) dans l'ensemble du corpus : .....	46
2. l'analyse de la fréquence globale des langues dans l'ensemble des en-têtes du corpus .....	47
2.1. Analyse de la fréquence globale de l'utilisation exclusive du français dans les corps du texte .....	47
2.2. Analyse de la fréquence globale de l'utilisation exclusive de l'arabe scolaire dans les corps du texte.....	49
2.3. Analyse de la fréquence globale de l'utilisation exclusive des deux langues ensemble dans les corps du texte .....	51
2.4. Le récapitulatif de la fréquence globale dans le contenu de l'ensemble du corpus .....	52
3. La différence de fréquences entre l'usage des langues dans les en-têtes et les corps du texte .....	52
4. Tableau récapitulatif de la répartition de (f) de (t) dans (F) de (T) .....	54
Conclusion .....	55
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>58</b>

# **Introduction**

## **générale**

## **Introduction :**

Toute communication, quelque soit la communauté, dépend des langues qui la véhiculent, qu'elles soient orales ou écrites. En outre, comme le déclarent les sociolinguistes, le plurilinguisme est le cas le plus répandu dans le monde. Ce fait est confirmé en Algérie par un marché linguistique qui contient quatre langues : l'arabe scolaire et le français « réservés aux communications écrites », l'arabe dialectal algérien et le berbère « réservés aux communications orales ». Ces langues coexistent et se pratiquent parallèlement dans le pays.

Quelle que soit les relations que ces dernières peuvent entretenir, elles s'influencent les unes les autres. Afin de les gérer, l'état est appelé à les organiser en établissant une politique et une planification linguistiques. Cela consiste à donner pour chacune d'elle un statut qui lui permettra de jouer un rôle dans la communication au sein de la vie sociale en Algérie.

Cette procédure, de politique et de planification linguistiques, a fait l'objet d'étude de plusieurs spécialistes. L.J.CALVET souligne à ces propos ce qui suit : *« Nous considérons la politique linguistique comme l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre la langue et la vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale, et la planification linguistique comme la recherche et la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique. »* (Calvet 1999 : p154-155). Ces concepts, tels qu'ils sont définis, semblent être du sort de l'état. Autrement dit, c'est l'ensemble d'enjeux politiques concernant la gestion des langues qui se concrétisent par des décisions étatiques et officielles qu'on appelle politique linguistique. Alors que la planification linguistique est plutôt un ensemble de moyens dégagés pour permettre la mise en œuvre de cette politique linguistique.

Nous nous intéressons, dans un cadre de recherche scientifique en vue de l'obtention d'un diplôme de master en sciences du langage, aux productions

administratives écrites, c'est-à-dire les langues en usage dans les administrations algériennes.

A ce titre, notre recherche s'intitule : « Etude statistique des langues en présence dans les administrations algériennes, cas de l'Institut National de la Protection des Végétaux Constantine ».

Notre objectif est de révéler la véritable place qu'occupe le français, au détriment de la loi qui interdit totalement son utilisation dans les administrations étatiques : Article 4 de la loi n° 91-05 du 16 janvier 1991 « *les administrations publiques, les institutions, les entreprises et les associations, quelle que soit leur nature, sont tenues d'utiliser la seule langue arabe dans l'ensemble de leurs activités telles que la communication, la gestion administrative, financière, technique et artistique* » (site 1), parce que la réalité sociolinguistique montre que le français est encore utilisé dans ce secteur.

En effet, bien que l'arabe scolaire ait subis un véritable retard par rapport au français en Algérie et qu'il a hérité des représentations et des préjugés négatifs pendant la période de colonisation française, il a été promu -au lendemain de l'indépendance- comme la seule langue officielle et nationale dans tous les secteurs. D'autre part, alors que le statut du français est celui d'une langue étrangère, il est considérablement maintenu en Algérie.

Compte tenu de ce bilinguisme administratif en Algérie, nous nous sommes penchée sur la problématique suivante :

- Quel est le degré d'utilisation du français ainsi que de l'arabe scolaire dans les administrations algériennes ?

Notre réflexion porte principalement sur les interrogations suivantes:

- ❖ Quel est le statut réel du français en sein de ces administrations ? est-il réel que le français est une langue étrangère?

- ❖ Quand peut-on parler de prédominance de la langue française ? A quels moments l'arabe scolaire peut-il à son tour écartier le français ?
- ❖ En tant que langues de travail, y a-t-il une complémentarité entre les deux ?
- ❖ Pourquoi cette alternative d'utilisation ? Est-ce un choix ou une nécessité ?

De ces questionnements découlent dans un premier temps les hypothèses suivantes :

- ❖ Nous ne pouvons pas nier que le français est présent dans la réalité sociolinguistique algérienne.
- ❖ Utiliser le français permet d'être à jour avec les nouvelles technologies occidentales contrairement à l'utilisation de l'arabe scolaire.

Ces questionnements et ces hypothèses situent notre recherche dans le domaine de la sociolinguistique, vu que c'est la science qui s'occupe des rapports existants entre les langues et la société dans laquelle elles évoluent.

Dans cette perspective notre travail sera divisé en trois chapitres:

En premier lieu, nous entamons notre recherche par une brève partie théorique qui à partir de nos lectures résume la réalité de la politique linguistique algérienne autrement dit l'arabisation, notamment celle des administrations.

En second lieu, pour bien mener la recherche, nous avons consacré un deuxième chapitre dénommé : *Présentation du corpus* ; Il comporte toutes les informations nécessaires concernant l'échantillon, les méthodes de recueil et

d'analyse. En effet, nous présentons une grille d'analyse qui nous permettra d'obtenir des statistiques sur le degré d'utilisation de chacune des langues.

Ensuite, le troisième chapitre, dénommé *analyse statistique* qui comprend la partie analytique des résultats obtenus après application de différents paramètres d'étude propres aux études quantitatives. Cette procédure dévoilera le réel statut qu'occupe le français ainsi que l'arabe scolaire dans l'administration en question (I.N.P.V).

Enfin, nous clôturons notre projet de recherche par une conclusion générale pour évoquer les buts atteints.

Beaucoup de spécialistes ont travaillé dans cette perspective, concernant l'usage du français et de l'arabe scolaire dans les administrations algériennes et de ce fait ils ont abouti à des résultats et des conclusions importants que nous ne perdrons pas de vue tout au long de notre recherche.

Nous pouvons également souligner que notre travail n'est point une comparaison qualitative entre l'utilisation du français et de l'arabe scolaire, mais il s'agit d'une approche quantitative des domaines d'utilisation de chacune de ces langues.

**CHAPITRE I :**

**La politique  
linguistique en Algérie.**

## **Introduction :**

Afin d'aligner le territoire algérien sur celui de la France, le colonialisme français a essayé par tous les moyens de supplanter la langue et la culture arabe par la langue et la culture française. En effet, nous ne pouvons pas nier la réussite de la propagation de la langue française au sein de la société algérienne, comme nous ne pouvons pas non plus nier l'échec de la déculturation face aux fondements idéologiques, étroitement liés à l'islam véhiculé par l'arabe scolaire. Ces derniers sont profondément enracinés dans les consciences algériennes (cf. khaoula taleb ibrahimi « *les algériens et leurs langues* » et Ahmed Moatassime « *arabisation et langue française au Maghreb* »).

Dés lors, l'indépendance a mis fin à l'époque coloniale. L'une des majeures priorités du nouveau gouvernement algérien est celle de retrouver l'identité arabe par le biais de sa langue « *ce retour à la culture nationale et à la langue arabe constitue donc tout un programme qui prend en charge les axes prioritaires dans l'édification de l'état...* » (Quffélec. Derradji. Debov. Smaali-Dekdouk. Cherrad-Benchefra 2002 : p47).

De ce fait, la langue arabe scolaire est promue comme la seule langue nationale et officielle de l'Algérie. « *L'arabe est la langue nationale et officielle* » (site2). Une politique culturelle, linguistique et économique qui se veut unificatrice de l'état.

Cependant, à cette époque, l'Algérie était tiraillée entre le fait que 95% de sa population était des analphabètes et le fait que la majorité des postes pédagogiques et administratifs dans tous les domaines publics été confiées à des cadres français ou étrangers. Le départ de ces derniers a causé un énorme de mains d'œuvre et une régression de l'économie du pays.

En revanche, le bénéfice de l'arabe scolaire est d'être la langue du Coran « *dieu l'a choisie pour s'adresser à son envoyé et à ses fidèles, hein, tu le sais, alors, elle est la meilleure* » (Taleb Ibarhimi 1995 : p84).

ce qui a permis l'abstraction de toute tentative d'opposition à cette décision (berbérophones ou francophones) jusqu'à faire dire certains auteurs qu'il s'agit « d'une manipulation psychologique » : « *pour beaucoup d'intellectuels, la manipulation psychologique est évidente, elle consiste à instrumentaliser et à utiliser les représentations mentales populaire liées aux notions « langue arabe » et « islam » et leur pouvoir légitimant et sacralisant profondément intériorisé dans le mental et la conscience du peuple algérien* » (Quffélec. Derradji. Debov. Smaali-Dekdouk. Cherrad-Benchefra 2002 : Duclot, p47).

### **I - la mise en œuvre de l'arabisation en Algérie :**

D'abord, bien que *la politique linguistique* algérienne se soit traduite principalement sur le terrain que par un ensemble de lois irréversibles qui impose l'utilisation de l'arabe scolaire comme la seule langue officielle, certains secteurs ont été effectivement arabisés. Donc, l'objectif était d'arabiser tout ce qui a été francisé « *le terme ta'rib ('arraba ta'riban) se traduit littéralement par rendre arabe ce qui ne l'est pas* » (Taleb Ibarhimi 1995 : p248), car le gouvernement de l'époque a vu que la réorganisation du pays doit prendre comme point de départ la langue officielle de l'Algérie.

Puis, *l'aménagement linguistique* comportait des procédures et des décisions qui ciblaient l'arabisation des secteurs administratifs, d'enseignement et d'environnement. Concernant le système d'enseignement le principal objectif était de changer le statut de la langue française en lui attribuant le statut d'une langue étrangère, autrement dit arabiser le système. Pour l'administration l'objectif était d'instaurer l'arabe classique comme la seule langue de travail et de communication. Enfin, nous entendons dire par l'arabisation de l'environnement ; l'arabisation des sociétés commerciales et industrielles.

Ensuite, KH. Taleb Ibrahimi note à propos de *la planification linguistique* : « *Par l'arabisation, tout le monde se sent concerné et est concerné,*

*comme en témoignent les nombreuses déclarations des responsables ainsi que celles des personnalités diverses (écrivain, artistes et scientifiques)... » (Taleb Ibarhimi 1995 : p248). Chronologiquement, (selon Ambroise Quffélec. YacineDerradji. Valéry Debov. Dalila Smaali-Dekdouk. Yasmina Cherrad-Bencheфра dans l'ouvrage « le français en Algérie ». p51, 52) l'arabisation s'est concrétisée de la sorte : D'abord les chercheurs, dans cet ouvrage, notent que de 1962 à 1967 par l'arabisation a été établie dans l'enseignement, les medias, la justice et l'état civile. Puis de 1968 à 1970 le gouvernement a insisté sur la fonction publique, en obligeant tous ses fonctionnaires à utiliser l'arabe scolaire. Enfin, ils notent également qu'à partir des années 70 jusqu'aux années 90, l'état a déclaré et elle a aussi imposé la généralisation de l'utilisation de l'arabe scolaire par un nombre très importants de lois et de pénalités au cas de violation de ces lois (cf. journal officiel de la république algérienne).*

Pour bien surveiller l'application de cette politique linguistique dans ces secteurs, l'état a mobilisé des institutions spécialisées. Cependant, ces dernières ont rencontré plusieurs obstacles, linguistiques ; sociaux ; politiques ; et économiques pour effectuer l'arabisation en Algérie.

## **II - L'arabisation des administrations et la persistance du français :**

Comme le titre peut l'indiquer, dans le domaine d'administration en Algérie, l'usage du français est opposé à celui de l'arabe scolaire. A. Moatassime dit qu'il s'agit d'un duel entre son arabisation et le maintien de la langue française « *Il apparaît à tous les niveaux, non seulement dans les administrations publiques ou privées, mais aussi dans la correspondance administrative, les imprimés, les procès verbaux, les quittances de loyer, d'eau, d'électricité, les opérations bancaire...le dualisme administratif semble toutefois plus accentué en Algérie qu'en Tunisie ou au Maroc.* » (Moatassime 1992 : p36).

En effet, l'arabisation des administrations n'a pas eu des résultats palpables comme dans l'enseignement et l'environnement : « *En Algérie, où l'administration était entièrement francisée au lendemain de l'indépendance en 1962, la tâche s'annonçait plus ardue. D'autant que le système éducatif ne produisait guère de cadres arabisants, même parmi les algériens* » (Moatassime 1992 : p36). Le même auteur poursuit sa réflexion en disant qu'avant d'arabiser les administrations, il fallait arabiser ses fonctionnaires car ils avaient une très faible connaissance de l'arabe classique après l'indépendance.

### **III -les procédures appliquées pour l'arabisation des administrations et la persistance du français :**

La rédaction d'une ordonnance pour les fonctionnaires des administrations annonce, qu'à partir du nouvel an 1971, la connaissance de l'arabe scolaire sera un critère d'embauche « *en 1968, une ordonnance souhaite marquer un pas décisif en rendant obligatoire, pour les fonctionnaires et assimilés, un délai leur est accordé jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1971... tout recrutement de fonctionnaire sera subordonné à la connaissance de l'arabe* » (Grand guillaume 1983 : p106).

Cependant, les fonctionnaires qui travaillent déjà, une formation pour la maîtrise de l'arabe scolaire leur est nécessaire : « *Quant aux fonctionnaires recrutés auparavant, ils doivent acquérir une connaissance suffisante de cette langue durant le délai imparti* » (Grand guillaume 1983 : p106). Mais des événements d'ordre politique et social du pays à cette époque ont classé l'arabisation des administrations comme une seconde priorité « *... le contexte politique et social de cette année 1971 fera passer l'arabisation au second plan de l'actualité* » (Grand guillaume 1983 : p107). Cependant, en 1982, le gouvernement tente une arabisation partielle des administrations : formalités, imprimés, service publique...etc. en 1985, l'état essaye une arabisation totale même au niveau de l'information.

Cependant, les sociolinguistiques qui se sont intéressés aux langues en usages dans l'écrits administratifs ont prouvé que mis à part quelques

administrations (justice, enseignements, la défense), le français est considérablement utilisé dans les secteurs administratifs surtout le secteur économique « *tout ce secteur important non seulement travaille uniquement en français, mais de plus ses propres instituts de formation et ne diffuse cette information qu'en français* » (Grand guillaume 1983 : p106).

### **Conclusion :**

En guise de conclusion de ce chapitre, nous notons que notre modeste lecture de travaux et d'ouvrages concernant la politique linguistique en Algérie et la présence du français, peut nous laisser dire que le gouvernement algérien, après l'indépendance, a essayé de remplacer la langue française qui à l'époque coloniale était la langue officielle de l'Algérie, elle était exclusivement utilisée dans tous les domaines notamment dans les administrations, quel que soit le secteur, par la langue arabe scolaire qui est promue à son tour en tant que la langue de la religion, cela pour éviter les éventuels remises en cause de cette arabisation totale. Néanmoins, nous avons constaté que les spécialistes dans le domaine sociolinguistique ont pu prouver la présence et la persistance de l'utilisation du français en Algérie.

**CHAPITRE II :**

**La présentation  
du corpus**

## **Introduction :**

Avant de présenter lieu de recueil des données ainsi que notre corpus, nous devons définir l'étude statistique en tant que science qui sert à décrire les caractéristiques numériques d'une situation quelconque. A travers cette étude nous obtenons des informations chiffrées pour expliquer un phénomène, comprendre et mener des expériences. Enfin elle sert aussi à réaliser des travaux de recherche.

En effet, toute analyse quantitative comporte cinq étapes, de prime abord la reconnaissance du problème et la collecte des données, ensuite le regroupement, la classification et la présentation des données (statistiques descriptive), après la comparaison des résultats et enfin l'analyse et l'interprétation des résultats.

## **I - Aperçu général sur le lieu de recueil des données:**

Le travail de terrain nécessite un secteur administratif pour la constitution de notre corpus. Nous avons donc choisi l'Institut National de Protections des Végétaux « I.N.P.V » comme tel.

La station régionale de la Protection des Végétaux de l'Est a été bâtie en 1975 à Constantine sur concours définitifs de l'Etat. Son siège se trouvait à Hamma Bouzian, actuellement elle poursuit ses fonctions au niveau du cinquième kilomètre sur la route de Batna, sa compétence territoriale s'étend sur les wilayas de Constantine, Mila, Bordj Bou Arreridj et Jijel.

Elle dispose d'un certain nombre d'ingénieurs et de techniciens répartis dans les infrastructures suivantes :

- Une parcelle d'exploitation d'environ 12ha destinée aux expérimentations.
- Des locaux technico administratifs.
- Un laboratoire pluridisciplinaire d'analyse et de diagnostic phytosanitaire.

Les raisons du choix de cet institut sont principalement la disponibilité de toutes observations de son fonctionnement et des langues utilisées. Aussi, le

domaine de l'agriculture connaît une progression considérable et une ouverture sur de nouveaux horizons. Donc il est indispensable d'effectuer un bilan linguistique, cela permet à la sociolinguistique de suivre l'évolution du pays.

## **II-Recueil des données :**

Nous réunissons notre corpus à partir d'une collection d'un maximum de documents rédigés dans les deux langues (le français et l'arabe scolaire) dans les différents domaines existants à l'institut en se référant à la méthode des spécificités « *l'indexation d'un corpus de textes (T) consiste à inventorier, ..., toutes les formes graphiques ou tous les segments de formes contiguës qui s'y répètent ces éléments sont alors dotés chacun d'une fréquence totale (f) chaque texte (t) d'une partition donnée à lui aussi, son indexation, laquelle attribue à chaque élément une fréquence locale ou sous-fréquence (f). L'ensemble des (t) constitue (T) pour le corpus, l'ensemble des (f) constitue (F) pour chaque forme ou segment.* » (Tournier 1996 : p185 ,186).

De ce fait, nous appliquons cette méthode des spécificités sur notre corpus. Pour mettre en évidence la fréquence globale de l'usage de la langue française et de l'arabe scolaire à l'I.N.P.V représenté par le symbole (F), nous constituons donc notre corpus d'un nombre représentatif de documents ( le tiers des documents non archivés) représenté par le symbole (T), dans les deux corps administratif et technique de l'institution, rédigés et imprimés à l'intérieur de la station, ainsi que les courriers envoyés et reçus. L'ensemble de documents (T) est répertorié et organisé par type ou domaines d'emplois (t) qui sont : les rapports techniques (t1), les procès verbaux (t2), courriers (reçus et envoyés) (t3), les bons de livraison et d'achat (t4), les prises en charge et décharges (t5), la comptabilité (bilans, factures) (t6), les listes et les fiches de formations et d'évaluations (t7), les notes affichées aux employés (t8), les bulletins annuels et trimestriels (t9), les ordres de missions (t10).

Ensuite, à partir de cette répartition, nous essayons aussi de dégager la fréquence (F) de chacune des langues, mais nous étudions préalablement la fréquence (f) dans chaque type (t). Ces fréquences (f et F) sont organisées de la même façon que les types de documents (t).

### **III - Grille d'analyse :**

Pour l'analyse de notre corpus, nous réalisons notre propre grille, qui est conçue en fonction des besoins et des buts ciblés dans notre recherche :

Type de texte					
En-tête			Corps du texte		
Français exclusif	Arabe scolaire exclusif	Les deux langues ensemble	Français exclusif	Arabe scolaire exclusif	Les deux langues ensemble

En effet, nous allons, à partir des documents recueillis, dégager la fréquence du français et celle de l'arabe scolaire exclusivement utilisée et enfin la fréquence de l'utilisation des deux langues ensemble. Cette analyse, nous allons l'appliquer au niveau des en-têtes et celui des corps du texte.

#### **❖ Remarques :**

1. Nous ne prenons pas en considération la date de la réalisation des documents car nous avons constaté qu'il s'agit toujours de la même langue et la même organisation du document dans chaque type depuis l'inauguration de l'I.N.P.V à Constantine jusqu'à nos jours.

2. Nous effectuons notre analyse quantitative selon deux paramètres : corps du texte et en-têtes puisque la conception de ces dernières est détachée de celle des contenus (les en-têtes sont généralement préconçues).

3. Nous avons jugé inutile d'analyser le bas du document parce que la signature est une formalité et que le cachet relève du domaine judiciaire et sort de notre but de recherche.

4. Nous devons également signaler l'absence des en-têtes dans cinq documents sur l'ensemble du corpus.

### **Conclusion :**

Après le premier dépouillement des données, en terme de langues en usage, nous constatons une présence de l'arabe scolaire et du français dans la majorité des documents présents dans notre corpus.

En effet, nous remarquons un usage bilingue (alterné ou en parallèle) dans les types de documents qui suivent : les courriers, les procès verbaux, les ordres de mission, la comptabilité et dans les notes affichées aux employés. Nous remarquons aussi un usage exclusif du français dans les autres types de documents : les bulletins annuels et trimestriels, rapports techniques, bons de livraison et d'achat et dans les prises en charge et les décharges.

Enfin, de ces premières observations nous déduisons que le français et l'arabe scolaire occupent, chacun d'eux, un champ d'application ou de pratique dans notre corpus.

## **CHAPITRE III :**

# **Analyse statistiques**

## **Introduction :**

Afin de départager le degré d'espace investit par le français et l'arabe scolaire dans notre échantillon, nous nous trouvons dans l'obligation d'analyser et d'interpréter les statistiques obtenues dans notre grille d'analyse.

De ce fait, nous procédons de la sorte : avant d'effectuer un constat général sur les langues en usage, nous allons étudier d'abord la fréquence des deux langues dans chaque type de documents extrait du corpus « *mais la fréquence, on le sait d'expérience, ne signifie rien lorsque les textes sont de longueur dissemblables. Il s'agit donc de substituer à chaque fréquence locale un jugement sur elle qui tienne compte des rapports quantitatifs dans lesquels elle a été constatée.* » (Tournier 1996 : p186). Puis leurs fréquences dans ces types de documents part rapport à la totalité de notre corpus.

A ce titre, nous analysons nos données du corpus en leur attribuant des indices relevés également de la méthodologie d'analyse de M. Tournier dans l'ouvrage « *sociolinguistique territoire et objets* »: (S+), (S-), (b). En réalité, l'auteur définit le (S+) comme étant un « signe de spécificité positive » qui renvoie à un suremploi, autrement dit nous l'appliquons dans l'analyse de notre corpus quand il y a une grande fréquence d'utilisation des langues présentes. Concrètement, il propose de l'attribuer quand le résultat de la fréquence est compris entre 45 et 100%. Quant au (S-), M. Tournier le définit comme un « signe de spécificité négative » qui renvoie à un sous-emploi qui veut dire un usage moins fréquent, cela quand le résultat de la fréquence varie de 20 à 44%. Pour Le (b), il propose que ce signe renvoie à un emploi « banal » qui est attribué quand le résultat de la fréquence est de 1 à 19%, l'auteur explique qu'il s'agit d'une fréquence supérieure à zéro mais très minime pour être considérée comme un indice de sous-emplois. Néanmoins, selon ce même auteur la fréquence zéro est sans

spécificité, il ne lui attribue aucun indice, nous la signalons donc dans notre corpus comme une absence d'usage de la langue cible à étudier.

### **I – Analyse de la fréquence des langues dans chaque type de document:**

A ce stade de l'analyse, nous essayons de révéler le taux d'usage des langues présentes, exclusivement utilisées ou alternées, dans chaque type de documents.

Nous proposons donc que le nombre total de chaque type de documents représente à chaque fois la référence globale dans laquelle la fréquence des langues se varie et se distribue.

#### **1-Analyse de la fréquence des langues dans les rapports techniques:**

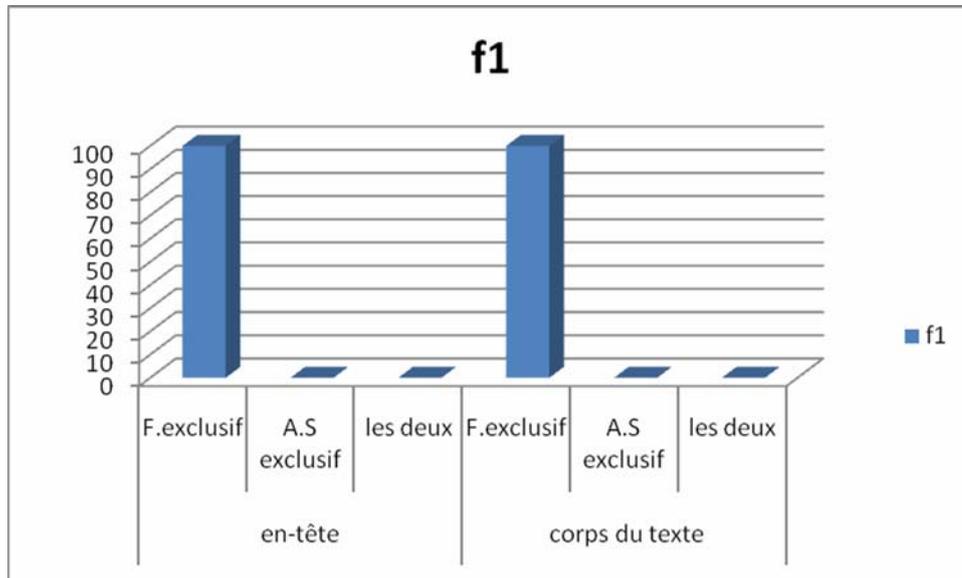
Le référent (t1) substitue les rapports techniques dans notre corpus. Il s'agit d'un ensemble d'exposés techniques que les ingénieurs et les techniciens, qui travaillent à l'institut, sont tenus de présenter après chaque sortie et travail de terrain hors la station pour faire le bilan des tâches effectuées.

Dans cette catégorie de document, nous avons recueilli vingt trois documents, tous les en-têtes de ces derniers ainsi que leurs contenus sont exclusivement en français. Le pourcentage de la fréquence de son utilisation est donc de 100%. Par conséquent, celui de la fréquence de l'utilisation exclusive de l'arabe scolaire est de 0%.

Le tableau suivant résume ce que nous venons d'exposer :

Paramètres d'analyse Types de document	Texte analysé (t)	Nombre de documents	Fréquence (f)	En-tête						corps du texte					
				Français exclusif		Arabe Scolaire Exclusif		Les deux Ensemble		Français exclusif		Arabe scolaire exclusif		Les deux ensemble	
				N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Rapports techniques	(t1)	23	(f1)	23	100	00	00	00	00	23	100	00	00	00	00

L'histogramme ci-dessous interprète la fréquence des langues en se basant sur les données du tableau ci-dessus :



D'après cet histogramme qui représente le taux des langues (f1) utilisée dans (t1), nous constatons un indice de (S+) avec (100%) de résultats, du français dans les deux paramètres d'analyse (en-tête et corps du texte), ainsi qu' une absence d'utilisation de l'arabe scolaire exclusif ou une alternative d'usage dans cette catégorie de document (fréquence 0).

**1.1. Récapitulatif des langues en usage dans les rapports techniques :**

Nous déduisons que l'analyse de (f1) dans (t1) démontre la primauté absolue du français exclusif dans nos deux paramètres d'analyse. En effet, tous les rapports techniques dans cette administration sont rédigés et imprimés en langue française exclusivement, l'usage de l'arabe scolaire exclusif ou un usage commun est carrément inexistant.

**2-Analyse de la fréquence des langues dans les procès verbaux :**

Notre (t2) renvoie aux procès verbaux. Ces derniers sont des actes juridiques écrits qui englobent des constatations ou des déclarations, généralement ils ont une

valeur de simples renseignements sauf lorsqu'ils sont considérés comme une preuve judiciaire.

Nous avons treize documents dans ce type de texte collectés dans notre échantillon :

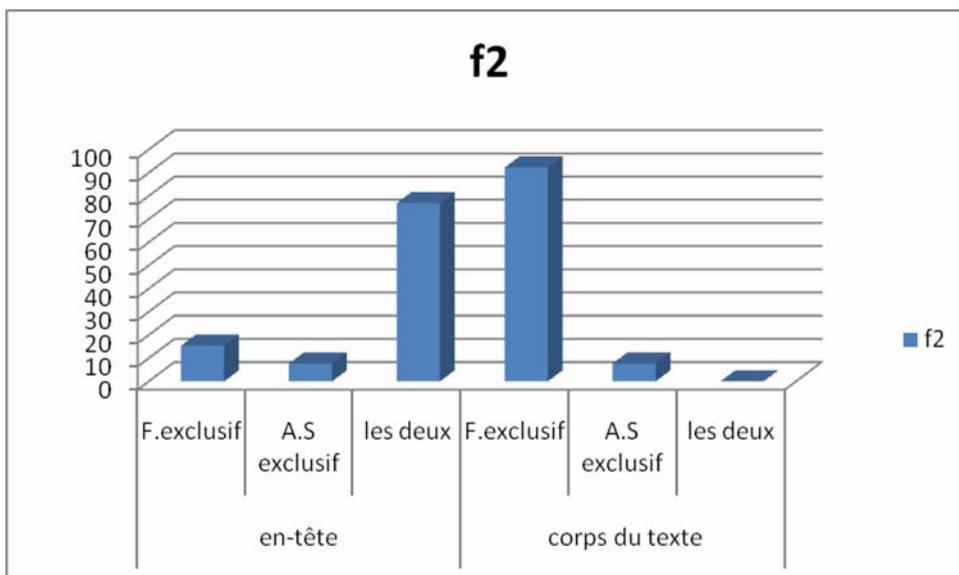
Au niveau des en-têtes, nous avons deux documents soit 15,38% qui sont exclusivement en français  $[(2 \times 100) \div 13]$ , un seul document est en arabe exclusif soit 7,69%  $[(1 \times 100) \div 13]$  et dix documents soit 76,92% transcrits dans les deux langues ensemble  $[(10 \times 100) \div 13]$ .

An niveau des corps du texte, nous avons réuni douze documents soit 92,30% en langue française exclusive  $[(12 \times 100) \div 13]$  et un seul document en langue arabe scolaire exclusive soit 7,69%  $[(1 \times 100) \div 13]$ .

Le tableau suivant résume ce que nous avons obtenu comme statistique de la fréquence de l'usage des langues dans (t2) :

Paramètres d'analyse Types de document	Texte analysé (t)	Nombre de documents	Fréquence (f)	En-tête						corps du texte					
				Français exclusif		Arabe Scolaire Exclusif		Les deux Ensemble		Français exclusif		Arabe scolaire exclusif		Les deux ensemble	
				N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Procès verbaux	(t2)	13	(f2)	2	15,38	01	7,69	10	76,92	12	92,30	01	7,69	00	00

D'un autre coté, nous présentons la fréquence (f2) des procès verbaux dans l'histogramme suivant:



Nous observons que dans ce type de documents existe une différence entre les l'application des langues en usage dans les deux paramètres. Effectivement, l'analyse des pourcentages obtenus des ces dernières dans les en-têtes nous mène à attribuer un (S+) concernant l'emploi des deux langues ensemble (76.92%) parce que plus de la moitié des (t2) leurs en-tête sont en arabe scolaire et en français en même temps. Et à attribuer un (b) concernant l'emploi de l'arabe scolaire exclusif (7.69%) qui reflète une très basse fréquence. Nous attribuons aussi un (b) à l'emploi du français exclusif (15.38%) car il s'agit d'un emploi en dessous de la moyenne. En outre, l'analyse des langues en usage dans les deux paramètres a démontré que la majorité des procès verbaux sont en français ce qui signifie un (S+) de cette langue dans ces documents (92.30%). Elle a démontré un (b) pour l'emploi de l'arabe scolaire exclusif (7.69%) ainsi qu'une absence d'emploi des deux langues ensemble.

### **2.1. Récapitulatif des langues en usage dans les procès verbaux :**

Pour l'analyse de (t2), nous soustrayons une utilisation bilingue du français et de l'arabe scolaire, tantôt chaque langue seule, cas des corps du texte ou il n'y a pas un usage relayé des deux langues. Il est vrai que quelques en-têtes sont transcrites dans une seule langue (français ou arabe scolaire, mais nous ne pouvons pas nier que la majorité des en-têtes des ces procès verbaux sont transcrits et imprimés dans les deux langues ensemble (une traduction).

### **3-Analyse de la fréquence des langues dans les courriers:**

Le (t3) comporte ce que nous avons pu avoir des courriers reçus et envoyés par l'I.N.P.V. Ces derniers sont hétérogènes, c'est-à-dire certains sont envoyés par ou pour le ministère de l'agriculture et du développement rural, aussi des correspondances quotidiennes avec la direction générale de l'I.N.P.V (Alger) ou avec les autres stations régionales dans le pays. Pour cette raison, comme nous l'avons déjà signalé ce type de document est le plus présent dans notre corpus, car la majorité des tâches de notre échantillon s'effectuent hors la station et sa compétence s'étend sur plusieurs wilayas, donc la communication entre ces derniers est très fréquente et nécessaire.

Les cent vingt six documents rassemblés est le nombre total de cette catégorie. Nous obtenons la distribution des fréquences suivantes :

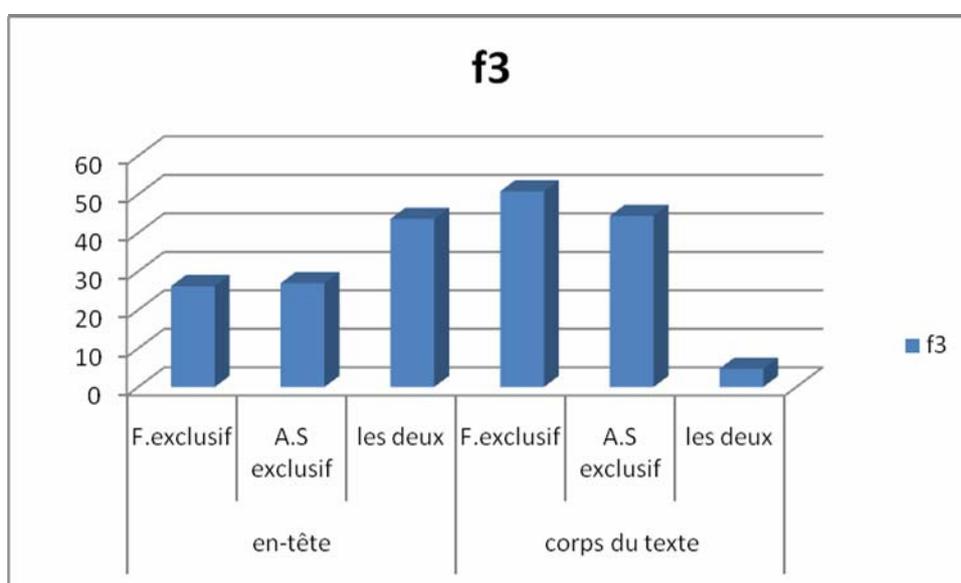
Dans les en-têtes, nous avons trente trois documents qui sont exclusivement en français, en terme de pourcentage cela est égal à 26,29% comme taux de fréquence  $[(33 \times 100) \div 126]$ , trente quatre documents qui sont exclusivement en arabe scolaire soit 26,98% de fréquence  $[(34 \times 100) \div 126]$  et cinquante cinq documents qui sont transcrits dans les deux langues ensemble soit 43,65%  $[(55 \times 100) \div 126]$ .

Dans les corps du texte, parmi les cent vingt six documents, nous en avons soixante quatre en français exclusif, de ce nombre nous obtenons 50,79% de fréquence  $[(64 \times 100) \div 126]$ . Nous avons aussi cinquante six documents en arabe scolaire exclusif ce qui nous donne 44,44% comme taux d'usage  $[(56 \times 100) \div 126]$  et six documents dont le contenu est transcrits dans les deux langues ensemble soit 4,76%  $[(6 \times 100) \div 126]$ .

Cette fréquence de l'exploitation des langues (f3) dans (t3) est exposée dans le tableau ci-dessous:

Paramètres d'analyse  Types de document	Texte analysé (t)	Nombre de documents	Fréquence (f)	En-tête						corps du texte					
				Français exclusif		Arabe Scolaire Exclusif		Les deux Ensemble		Français exclusif		Arabe scolaire exclusif		Les deux ensemble	
				N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Courriers (reçus/envoyés)	(t3)	126	(f3)	33	26,19	34	26,98	55	43,65	64	50,79	56	44,44	06	4,76

Nous exposons aussi à l'aide de l'histogramme suivant le degré de cette exploitation des langues (f3) dans les en-têtes et les contenus dans (t3) :



Nous commençons notre constat par dire qu'il s'agit d'un usage courant à la fois de l'arabe scolaire et du français. De ce fait, nous octroyons pour les en-têtes un (S-) pour l'usage du français exclusivement (26.19%). Pour le maniement de l'arabe scolaire exclusif nous octroyons le même indice (S-) (26.98%). Egalement l'usage des deux langues dans les en-têtes a un indice de (S-) (43.65%). En revanche nous octroyons un (S+) pour l'usage du français exclusif (50.79%) ainsi que pour l'usage de l'arabe scolaire exclusif (44.44%). nous octroyons pour l'usage des deux langues ensemble l'indice (b) (4.76%) dans les contenus de (t3) car cet emploi est très minime.

### **3.1. Récapitulatif des langues en usage dans courriers :**

De cette analyse, nous disons qu'il s'agit d'une quasi homogénéité des fréquences dans chacun de nos paramètres d'analyse puisque ces documents, qui représentent le (t3) classé dans notre grille d'analyse, sont départagés entre un usage exclusif de l'arabe scolaire ou du français principalement dans les corps du texte et un usage commun des deux langues ensemble principalement repéré dans les en-têtes.

### **4-Analyse de la fréquence des langues dans les bons de livraison et d'achat:**

Le référent (t4) englobe le bon de livraison et d'achat. Ce sont les documents qui par définition sont ce qui suit les produits lors de leurs achats. La majorité de ces produits sont remis aux agriculteurs, afin de traiter leurs végétaux ou les protéger en cas de menaces. Nous avons choisi de répertorier les bons de livraison et d'achat en tant que type et non pas comme documents de comptabilité parce qu'il n'est pas réalisé dans le service de comptabilité mais celui de l'achat.

Dans notre corpus, le chiffre vingt neuf représente le nombre de documents des bons de livraison et d'achat. Pour constater la fréquence des langues dans ce type nous procédons de la sorte :

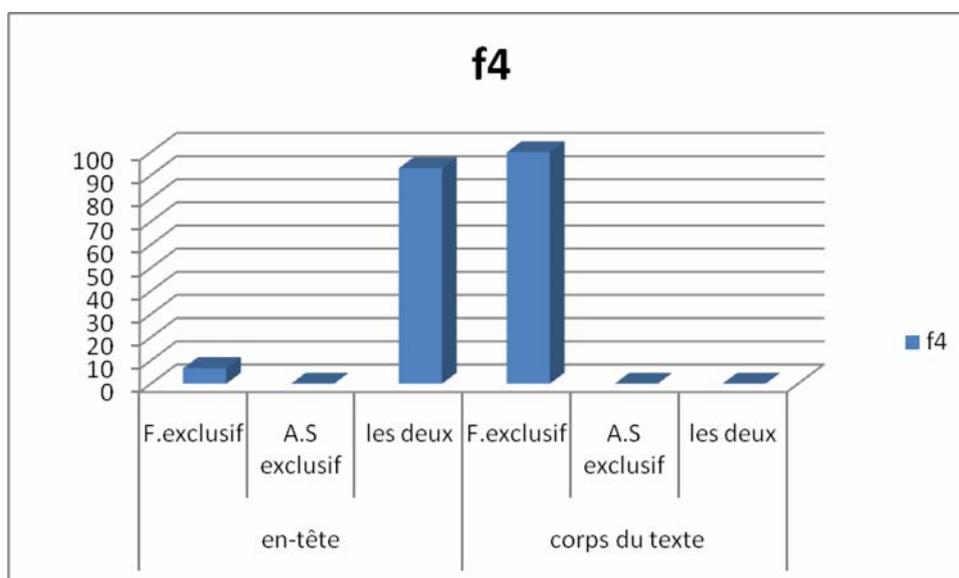
Au niveau des en-têtes, deux documents sont seulement en langue française soit 6,89%  $[(2 \times 100) \div 29]$ , les vingt sept documents sont transcrits dans les deux langues ensemble soit 93% de fréquence d'utilisation.

Au niveau des contenus, les vingt neuf documents recueillis dans notre corpus sont entièrement et exclusivement en français, donc le pourcentage de la fréquence de cette langue est de 100%.

Le tableau suivant résume la fréquence (f4) des langues au niveau du (t4) :

Paramètres d'analyse  Types de document	Texte analysé (t)	Nombre de documents	Fréquence (f)	En-tête						corps du texte					
				Français exclusif		Arabe Scolaire Exclusif		Les deux Ensemble		Français exclusif		Arabe scolaire exclusif		Les deux ensemble	
				N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Bons de livraison et d'achat	(t4)	29	(f4)	02	6,89	00	00	27	93,10	29	100	00	00	00	00

Nous traduisons ensuite ce tableau par un histogramme dans le but d'analyser les aboutissements décrochés:



Les résultats, représentés par ce graphe, dans les en-têtes de cette catégorie analysée, révèlent un signe (b) relatif à l'utilisation du français exclusif (6.89%). Elles révèlent notamment un (S+) relatif à l'utilisation des deux langues ensemble (93,10%) et aussi une absence d'utilisation de l'arabe scolaire (fréquence 0). Nous remarquons aussi, dans les corps du texte, un (S+) relatif à l'utilisation du français exclusif (100%), par conséquent une fréquence 0 qui renvoie à une absence d'utilisation de l'arabe scolaire exclusif ou une alternance d'usage.

#### **4.1. Récapitulatif des langues en usage dans les bons de livraison et d'achat :**

Dans la récapitulation de cette étude, nous réalisons que les en-têtes des (t4) sont, en majeure partie, transcrits en français et en arabe scolaire en même temps. Donc, seulement une mineure partie qui est transcrite en français exclusif, contrairement aux corps du texte où la totalité des documents qui sont transcrits en français exclusif. Enfin l'arabe scolaire exclusif est totalement absent.

### **5-Analyse de la fréquence des langues dans les prises en charge et décharge:**

Dans cette catégorie d'analyse, nous observons les langues utilisées dans les prises en charge et décharges. Elles visent les interventions qui traitent une partie importante ou la totalité des problèmes rencontrés à cette institution au niveau technique ou au niveau de la gestion des ressources humaines.

Nous avons cinquante huit documents dont la fréquence des langues est répartie de la sorte :

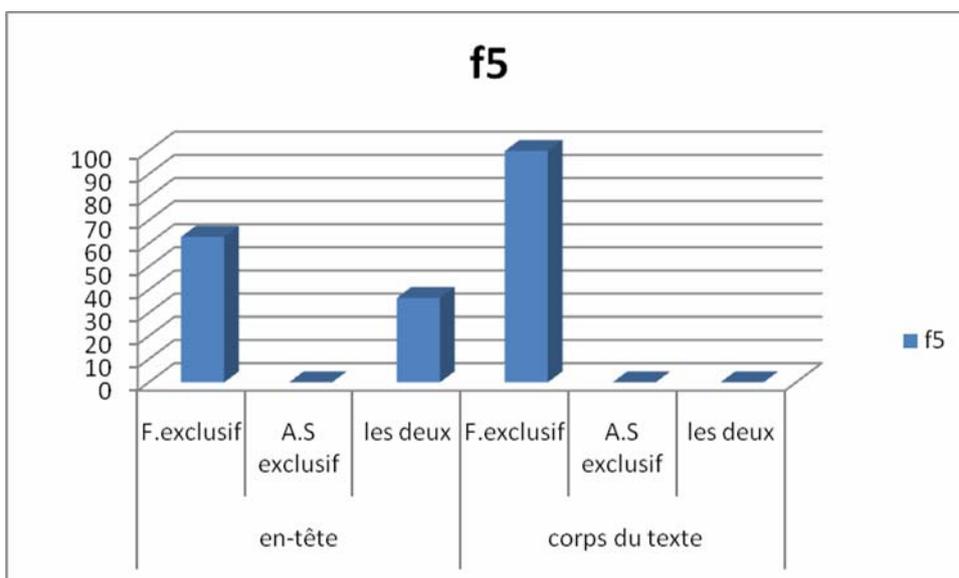
Dans les en-têtes, trente six documents sont exclusivement en français soit 62,90% de fréquence  $[(36 \times 100) \div 58]$  et vingt et un documents dans les deux langues ensemble soit 36,5%  $[(21 \times 100) \div 58]$ . Nous attirons votre attention que cette catégorie de documents contient un document sans en-tête.

Quant aux corps du texte, les cinquante huit documents sont exclusivement en français soit 100% de fréquence.

L'analyse quantitative (f5) de ce type de documents est proposée dans le tableau qui suit :

Paramètres d'analyse Types de document	Texte analysé (t)	Nombre de documents	Fréquence (f)	En-tête						corps du texte					
				Français exclusif		Arabe Scolaire Exclusif		Les deux Ensemble		Français exclusif		Arabe scolaire exclusif		Les deux ensemble	
				N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Prises en charge et décharges	(t5)	58	(f5)	36	62,90	00	00	21	36,50	58	100	0	0	00	00

Elle est également traduite par l'histogramme ci-dessous :



Nous optons pour l'indice (S+) dans les en-têtes de (t5) concernant l'usage du français exclusif (62.06%), et une absence d'usage de l'arabe scolaire (fréquence 0). Dans le même paramètre nous optons pour (S-) dans l'usage des deux langues ensemble (36.20%). En outre, nous observons dans les corps du texte de (t5) un indice (S+) pour l'usage du français (100%). Par conséquent, une absence d'usage de l'arabe scolaire exclusif et des deux langues ensemble (fréquence 0).

### **5.1. Récapitulatif des langues en usage dans les prises en charge et décharges :**

Pour résumer, nous pouvons dire que le français exclusif caractérise les contenus des prises en charge et les décharges, dans la mesure où la totalité de ces documents est en français. Cependant, quelques en-têtes sont réalisés dans les deux langues ensemble.

### **6-Analyse de la fréquence des langues dans les documents de comptabilité :**

Cette catégorisation comporte les documents de comptabilité. Elle est constituée principalement des documents liés à la gestion des finances et de la comptabilité de l'I.N.P.V. De ce fait, elle est composée d'un ensemble de factures et de bilans des revenus et des dépenses de notre échantillon.

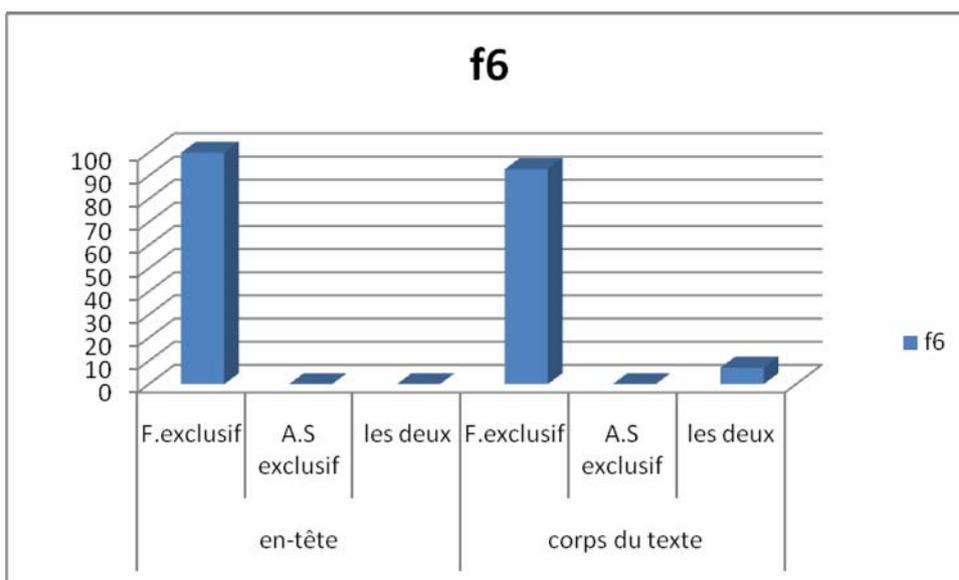
Nous avons rassemblé vingt huit documents, dans cette catégorie, ces derniers sont totalement transcrits en langue française exclusive dans leurs en-têtes. Nous obtenons donc une fréquence égale à 100% comme taux de l'utilisation.

En revanche, dans les contenus nous avons vingt six documents en français exclusif soit 92,85%  $[(26 \times 100) \div 28]$  et deux documents dans les deux langues ensemble soit 7,14%  $[(2 \times 100) \div 28]$ .

Le tableau suivant résume l'analyse statistique de la fréquence (f4) de ce type de documents :

Paramètres d'analyse  Types de document	Texte analysé (t)	Nombre de documents	Fréquence (f)	En-tête						corps du texte					
				Français exclusif		Arabe Scolaire Exclusif		Les deux Ensemble		Français exclusif		Arabe scolaire exclusif		Les deux ensemble	
				N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Comptabilité (bilans, factures)	(t6)	28	(f6)	28	100	00	00	00	00	26	92,85	00	00	2	7,14

Ainsi, l'histogramme résume à son tour ces statistiques de (f6) dans (t6) de la sorte :



Il est clair que les en-têtes de (t6) ont une fréquence de (S+) pour l'emploi du français exclusif (100%) ; comme il est clair que dans ce cas l'absence d'emploi de l'arabe scolaire exclusif ou un bilinguisme d'usage est évidente. Les corps du texte (t6) sont majoritairement en français exclusif, donc nous signalons cet usage avec l'indice (S+) (92.85%). Nous signalons aussi une absence d'emploi de l'arabe scolaire exclusif et un indice (b) pour l'emploi bilingue du français et de l'arabe scolaire (7.14%).

### **6.1. Récapitulatif des langues en usage dans les documents de comptabilité:**

Nous dirons à propos des (t6) un usage unique du français au service de la comptabilité, si nous omettons le peu de documents dont le corps de leurs textes est transcrit en français et en arabe scolaire ensemble.

### **7-Analyse de la fréquence des langues dans les listes et les fiches de formations et d'évaluations:**

Le lieu de recueil de notre échantillon comme son nom l'indique est un institut, donc des formations et des évaluations sont très courantes. ). Elles se produisent soit au sein de l'I.N.P.V à Constantine (notre échantillon soit à la direction générale à Alger pour différentes raisons tel que : des recrutements, des tests de niveau, les mises à jours de l'administration avec les changements effectués et enfin obtention des promotions pour le personnel. De ce fait, nous obtenons une catégorie d'analyse appelée listes et fiches de formations et d'évaluations que le référent (t7) la substitue dans notre analyse.

Le nombre des documents dans ce type de document qui sont présents dans notre corpus est de quarante :

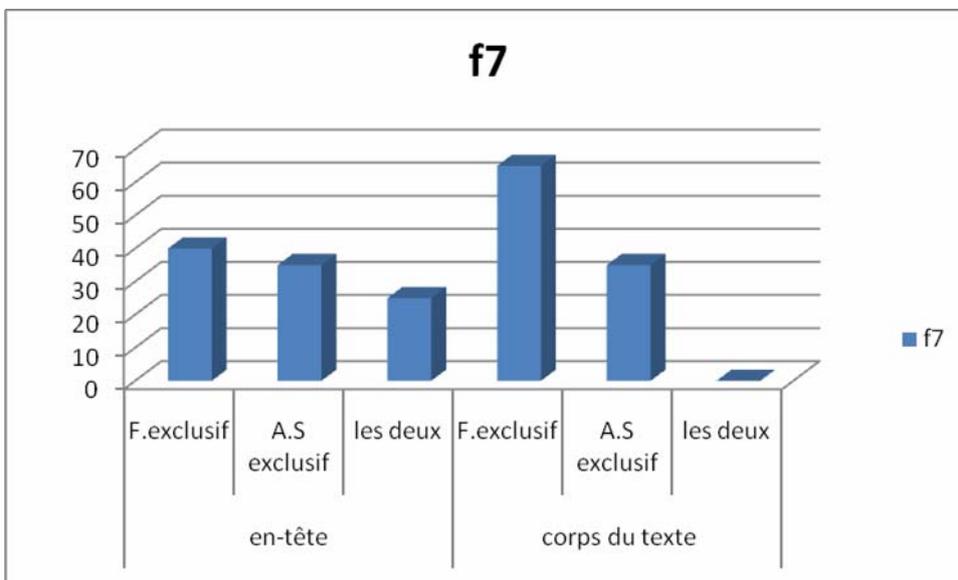
Au niveau des en-têtes, seize de ces documents sont exclusivement en français soit 40%  $[(16 \times 100) \div 40]$  de fréquence, quatorze d'entre eux sont exclusivement en arabe scolaire soit 35% de fréquence  $[(14 \times 100) \div 40]$  et les dix restants sont transcrits dans les deux langues ensemble soit 25%  $[(10 \times 100) \div 40]$ .

Au niveau des contenus, nous avons vingt six documents exclusivement en français représenté en pourcentage par 65% comme taux de fréquence  $[(26 \times 100) \div 40]$  et quatorze documents exclusivement en arabe scolaire représenté par 35%  $[(14 \times 100) \div 40]$  comme pourcentage de fréquence.

Les statistiques de la fréquence des langues usitées (f7) dans les (t7) se présentent ainsi :

Paramètres d'analyse  Types de document	Texte analysé (t)	Nombre de documents	Fréquence (f)	En-tête						corps du texte					
				Français exclusif		Arabe Scolaire Exclusif		Les deux Ensemble		Français exclusif		Arabe scolaire exclusif		Les deux ensemble	
				N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Listes et fiches de formations et d'évaluation	(t7)	40	(f7)	16	40	14	35	10	25	26	65	14	35	00	00

Egalement, l'histogramme qui reflète la fréquence (f7) des (t7) se présente de la sorte :



L'observation de ce graphe montre, qu'au niveau des en-têtes, il est question d'une distribution assez homogène, dans nos paramètres d'analyse, puisque, selon les statistiques obtenues, nous donnons l'indice (S-) pour l'utilisation du français

exclusif (40%) , de même pour l'utilisation de l'arabe scolaire exclusif (35% ) et l'usage des deux langues ensemble (25%). Au niveau des corps de texte, nous affirmons que le (S+) est l'indication la plus adéquate pour l'usage du français exclusif (65%). Nous affirmons aussi que le (S-) est l'indication de l'usage de l'arabe scolaire exclusif (35%) et une absence d'usage (fréquence 0) dans (t7) des deux langues ensemble.

### **7.1. Récapitulatif des langues en usage dans les listes et les fiches de formations et d'évaluations:**

Nous enregistrons dans l'analyse des listes et des fiches de formations et d'évaluations un usage fréquent des deux langues chacune d'elles seule, même si le français exclusif est le plus utilisé que se soit dans les en-têtes ou dans les corps du texte dans ce que nous nommons (t7). De plus, nous notons que l'utilisation des deux langues ensemble n'est présente que dans les en-têtes.

### **8-Analyse la fréquence des langues dans les notes affichées aux employés :**

Le (t8), dans notre corpus correspond à ce que nous avons pu collecter des différentes notes affichées aux employés. Dans cette classification il s'agit d'une composition qui comporte les différentes notes, que le directeur de l'I.N.P.V affiche aux employés. Ces dernières peuvent comporter de nouvelles instructions, ou bien des invitations, ou des félicitations. Elles sont exposées généralement dans un tableau à l'entrée de l'administration afin que tous les concernés puissent les lire.

Dans cette catégorie, nous avons rassemblé vingt documents dont, au niveau des en-têtes, sept sont transcrits exclusivement en arabe scolaire soit 35% de taux d'usage  $[(7 \times 100) \div 20]$  et treize documents transcrits dans les deux langues ensemble soit 65% de fréquence  $[(13 \times 100) \div 40]$ .

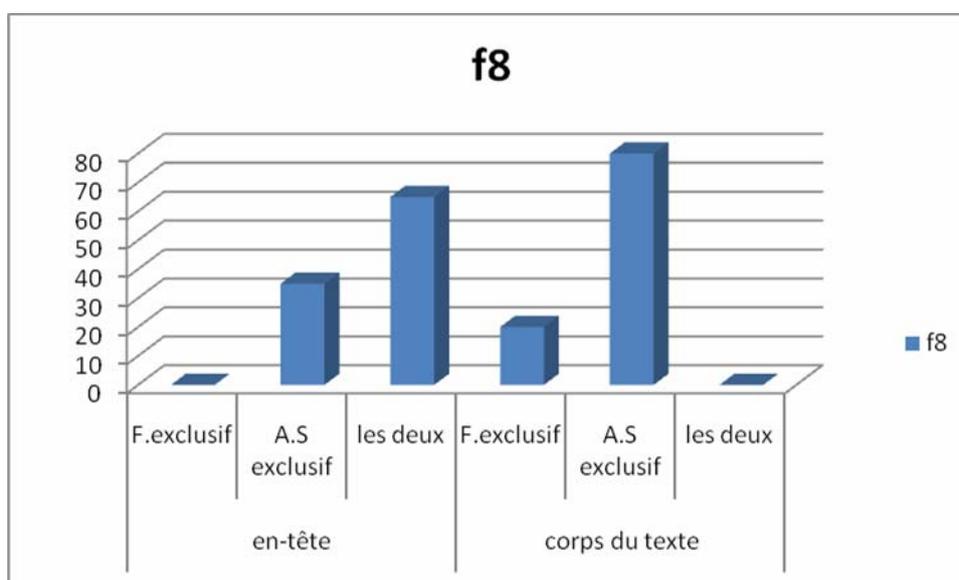
Concernant les corps du texte, nous avons quatre documents exclusivement en français soit 20% de fréquence  $[(4 \times 100) \div 40]$  et seize documents exclusivement

en arabe scolaire soit 80%  $[(16 \times 100) \div 40]$  de fréquence de l'utilisation de cette langue.

Dans la même perspective d'analyse adoptée tout au long de notre recherche, voici le tableau qui résume l'analyse quantitative de la fréquence (f8) dans nos (t8) :

Paramètres d'analyse  Types de document	Texte analysé (t)	Nombre de documents	Fréquence (f)	En-tête						corps du texte					
				Français exclusif		Arabe Scolaire Exclusif		Les deux Ensemble		Français exclusif		Arabe scolaire exclusif		Les deux ensemble	
				N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Notes affichés aux employés	(t8)	20	(f8)	00	00	07	35	13	65	04	20	16	80	00	00

Et voici l'histogramme qui résume cette fréquence (f8) des langues utilisées :



Nous n'attribuons aucun signe pour l'usage exclusif du français dans les entêtes des (t8) c'est-à-dire une absence d'emploi (fréquence 0). Mais pour l'usage de l'arabe scolaire nous attribuons le signe (S-) (35%), ainsi que le signe (S+) pour l'usage des deux langues ensemble (65%). Les corps du texte des (t8) ont un indice de (S-) pour l'usage du français exclusif (20%), et un indice de (S+) pour l'usage

de l'arabe scolaire (80 avec néanmoins une absence d'usage des deux langues ensemble (fréquence 0)).

### **8.1. Récapitulatif des langues en usage dans les notes affichées aux employés :**

Dans ce cas, nous admettons que le français exclusif est minoritaire dans les corps du texte et inexistant dans les en-têtes. Nous confirmons que l'arabe scolaire exclusif est majoritaire dans les corps du texte par rapport au français exclusif. Cependant, il est moins fréquent que l'usage des deux langues ensemble dans les en-têtes de ce type de document.

### **9-Analyse de la fréquence des langues des bulletins annuels et trimestriels :**

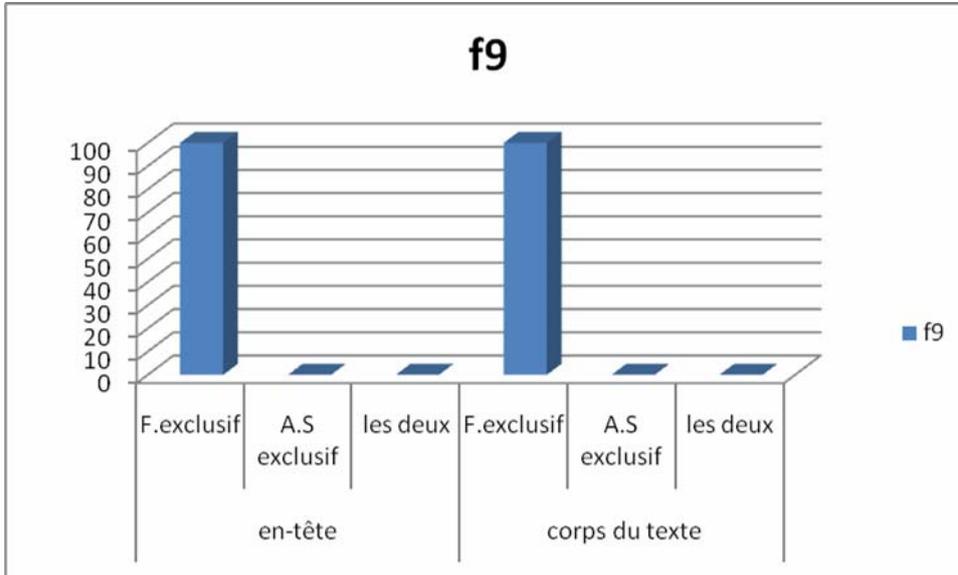
Le (t9) dans notre grille d'analyse renvoie aux bulletins annuels et trimestriels effectués dans notre lieu de recueil d'échantillon. Il s'agit réellement de l'ensemble des écrits rassemblés dans lesquels nous rendons compte à chaque trimestre et à chaque fin d'année de l'état actuel de la mise en marche des différentes tâches effectuées dans cette institution.

Nous avons onze documents dans notre corpus qui représente les bulletins annuels et trimestriels. Ces derniers sont transcrits exclusivement en français dans leurs en-têtes et leurs contenus soit 100% de fréquence d'usage de cette langue.

Le tableau ci-dessous englobe nos statistiques établies pour mesurer la fréquence (f9) des langues en usage dans les (t9) du corpus:

Paramètres d'analyse  Types de document	(t) Texte analysé	Nombre de documents	Fréquence (f)	En-tête						corps du texte					
				Français exclusif		Arabe Scolaire Exclusif		Les deux Ensemble		Français exclusif		Arabe scolaire exclusif		Les deux ensemble	
				N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Bulletins annuels et trimestriels	(t9)	11	(f9)	11	100	00	00	00	00	11	100	00	00	00	00

Pour le graphe qui suit, il traduit le tableau cité ci-dessus concernant la fréquence (f9) :



L'utilisation du français mérite par excellence le signe de (S+) car il est la seule langue utilisée (100%). Nous déduisons donc que l'utilisation de l'arabe scolaire exclusif ou français et arabe scolaire ensemble n'ont pas de signe qualificatif (fréquence 0) .

**9.1. Récapitulatif des langues dans les bulletins annuels et trimestriels:**

De cette analyse, nous prouvons la primauté de l'exploitation du français exclusif dans les en-têtes et dans les corps du texte des (t9), dans la mesure où les autres paramètres sont inidentifiables dans ce type de document. En somme, nous disons que les bulletins annuels et trimestriels sont rédigés et imprimés uniquement en français.

**10-Analyse de la fréquence (f10) dans les documents (t10) :**

Le (t10), qui est le référent de l'ensemble des ordres de missions collectés dans notre corpus, est en réalité la totalité des écrits que l'administration remet aux ingénieurs et techniciens, quand ils sortent en mission hors la station. Ces derniers sont envoyés après chaque sortie en mission à la direction générale à Alger.

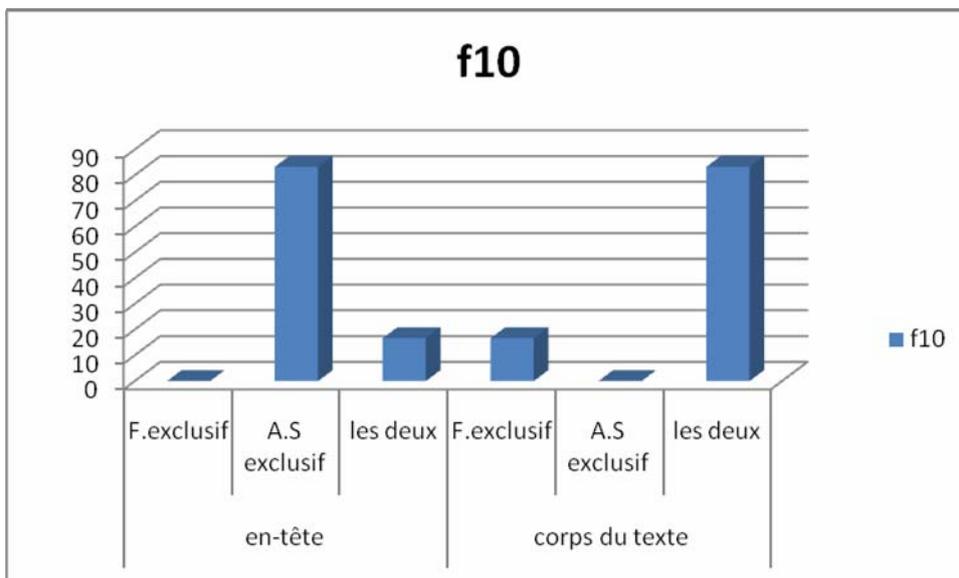
Des six documents rassemblés dans cette catégorie, nous avons au niveau des en-têtes cinq transcrits exclusivement en arabe scolaire soit 83,34%  $[(5 \times 100) \div 6]$  de taux de fréquence, et un seul transcrit dans les deux langues soit 16,66%  $[(1 \times 100) \div 6]$  de fréquence.

Nous avons au niveau des contenus, un seul document transcrit exclusivement en français soit 16,66%  $[(1 \times 100) \div 6]$  et les cinq restants sont transcrits dans les deux langues 83,33%  $[(5 \times 100) \div 6]$ .

Comme nous avons répertorié toutes les analyses quantitatives des fréquences (f), nous faisons autant pour la fréquence (f10) des (t10) recueillis:

Paramètres d'analyse Types de document	Texte analysé (t)	Nombre de documents	Fréquence (f)	En-tête						corps du texte					
				Français exclusif		Arabe Scolaire Exclusif		Les deux Ensemble		Français exclusif		Arabe scolaire exclusif		Les deux ensemble	
				N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Ordres de mission	(t10)	06	(f10)	00	00	05	83,34	01	16,66	01	16,66	00	00	05	83,33

Pareillement, pour l'histogramme ci-dessous qui interprète la fréquence (f9) présentée dans le tableau ci-dessus :



Nous constatons que l'arabe scolaire exclusif est majoritairement utilisé dans les en-têtes. De ce fait, nous lui attribuons l'indice (S+) (83.33%). Alors que le français exclusif est absent dans cette catégorie (fréquence 0), nous constatons un indice (b) quant à l'utilisation des deux langues en même temps (16,66%). Aussi, à propos des corps du texte (t10), le bilinguisme d'usage est majoritaire avec un signe de (S+) (83.33%), le signe (b) caractérise à son tour l'application du français exclusif (16.66%) et enfin l'application de l'arabe scolaire exclusif est inexistante.

### **10.1. Récapitulatif des langues en usage dans (t10) :**

Notre analyse révèle que le contenu de la plupart des documents du (t10) dans notre corpus est transcrit dans les deux langues ensemble. De ce fait, nous relevons un usage minime du français exclusif dans ce même paramètre. Ce bilinguisme d'usage le spécifie des autres types de documents. Ils se caractérisent aussi par l'absence de la langue française exclusive dans ses en-têtes, puisque la majorité des en-têtes des (t10) sont rédigés en arabe scolaire exclusif, en plus d'une légère présence des deux langues ensemble.

### **III- Analyse des fréquences globales des langues dans le corpus:**

Dans cette phase de notre travail, nous procédons plutôt à une analyse de la fréquence globale qui est représentée par la lettre (F). En effet, après avoir mesuré la fréquence des langues en usage dans chaque type de documents, nous allons maintenant la mesurer de manière générale c'est-à-dire donner des statistiques du degré d'emploi de chaque langue dans l'ensemble de notre corpus qui est représenté par la lettre (T). Nous optons également dans cette analyse pour les mêmes indices appliqués dans notre première partie d'analyse : (S+), (S-), (b) et absence d'utilisation.

Nous mettons l'axe sur la répartition des langues en question de manière générale dans les types de textes où elles sont présentes, cela dans les en-têtes et

les contenus afin d'obtenir des réponses sur le taux global des usages du français et de l'arabe scolaire individuellement ou ensemble à l'I.N.P.V.

**1. L'analyse de la fréquence globale des langues dans l'ensemble des en-têtes du corpus:**

Nous proposons le tableau suivant comme première base de données qui nous informe sur cette fréquence (F) des langues utilisées dans les en-têtes :

Paramètres d'analyse Les langues utilisées	Fréquence (F)	En-tête (T1)	
		N	%
Français exclusif	F1	151/349	43,26
Arabe scolaire exclusif	F2	61/349	17,47
Les deux ensembles	F3	137/349	39,27

Le nombre total des en-têtes est de trois cent quarante neuf document dont cent cinquante et un de ces derniers sont exclusivement en français soit 43,26% de fréquence d'usage, cette statistique a été établis de la sorte :

- $F1 = (151 \times 100) \div 349 = 43,26\%$

Puis, nous retrouvons soixante et un en-tête transcrit exclusivement en arabe scolaire exclusif soit 17,47% de fréquence obtenu de la manière suivante :

- $F2 = (61 \times 100) \div 349 = 17,47\%$

Enfin, nous avons cent trente sept documents transcrits dans les deux langues ensemble soit 39,27% comme taux de fréquence, nous avons abouti à ce résultat comme suit :

- $F3 = (137 \times 100) \div 349 = 39,27\%$

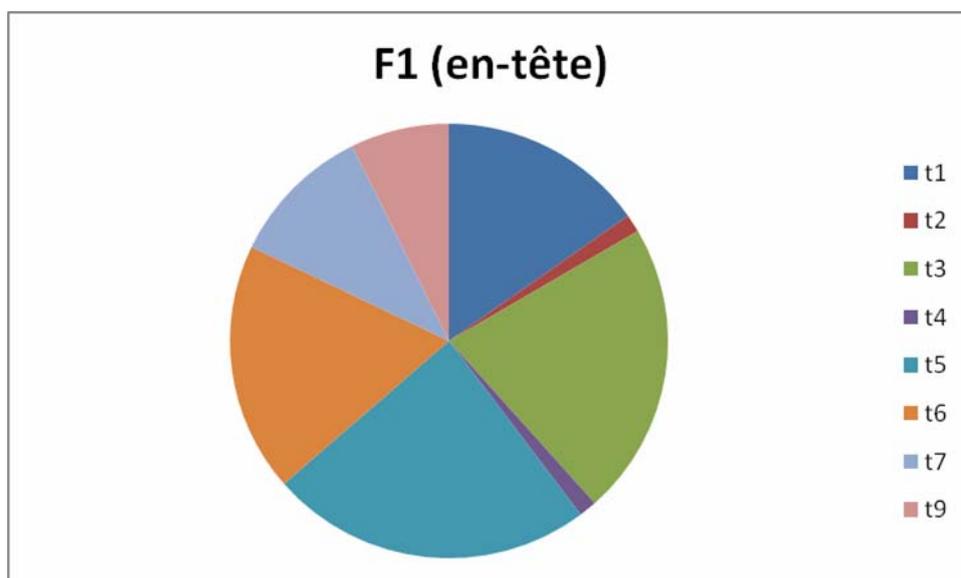
### 1.1. Analyse de la fréquence globale d'usage exclusif du français dans les en-têtes:

Les statistiques globales ont confirmé la pratique du français exclusif dans ce paramètre d'analyse (en-tête). Nous lui attribuons l'indice (S-) (43,26%). Cette pratique de la langue se répartie sur l'ensemble des types de documents de notre corpus de la sorte :

Nous avons dans notre corpus cent cinquante et un en-têtes où le français est exclusivement dont vingt trois dans les rapports techniques soit 15,23% ( $t1 = (23 \times 100) \div 151$ ), deux dans les procès verbaux et les bon de livraison soit 1,32% ( $t2 = t4 = (2 \times 100) \div 151$ ), trente trois dans les courriers soit 21,85% ( $t3 = (33 \times 100) \div 151$ ), trente six dans les prises en charge soit 23,84% ( $t5 = (36 \times 100) \div 151$ ), seize dans les documents de comptabilité soit 10,59% ( $t7 = (16 \times 100) \div 151$ ) et onze dans les listes de formations soit 7,28% ( $t9 = (11 \times 100) \div 151$ ).

Types de texte	(t1)		(t2)		(t3)		(t4)		(t5)		(t6)		(t7)		(t9)	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Taux de fréquence	23	15,23	2	1,32	33	21,85	2	1,32	36	23,84	28	18,54	16	10,59	11	7,28

Le graphique affiche la contribution des documents dans l'ensemble des en-têtes:



Nous observons que l'utilisation du français exclusif dans notre paramètre d'analyse se repère principalement avec le signal (S-) dans les (t3) et(t5). Ensuite elle se repère avec le signal (b) dans (t1), (t2) et (t4), (t6), (t7), (t9).

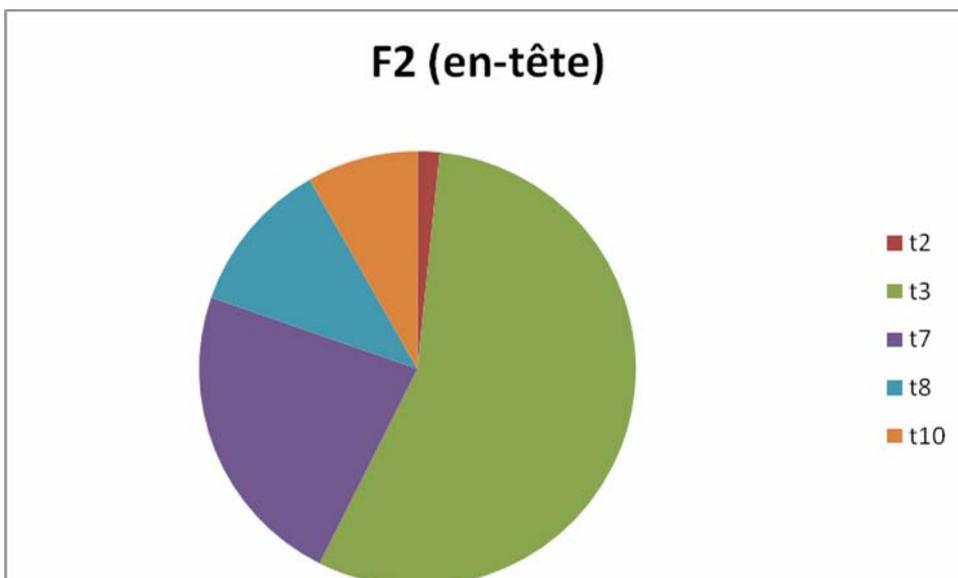
**1.2. Analyse de fréquence globale de l'arabe scolaire exclusif dans les en-têtes :**

Après dépouillement de cette catégorisation, nous confirmons que l'exploitation de la langue arabe scolaire exclusive dans les en-têtes a un emploi (b) (17,47%). De cela, la distribution de cet emploi, dans chaque type de documents où la langue est présente, s'expose la façon suivante:

Nous avons soixante et un en-têtes transcrits exclusivement en arabe scolaire dont deux documents dans les procès verbaux, ce nombre renvoie à un pourcentage de fréquence de 1,63% ( $t2 = (1 \times 10) \div 61$ ), trente quatre dans les courriers qui donne 55,73% de fréquence ( $t3 = (34 \times 100) \div 61$ ), quatorze dans les listes de formations soit 22,95% ( $t8 = (14 \times 100) \div 61$ ) et cinq dans les ordres de mission qui font en terme de pourcentage 8,19% ( $t10 = (5 \times 100) \div 61$ ).

Types de texte	(t2)		(t3)		(t7)		(t8)		(t10)	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Taux de fréquence	1	1,63	34	55,73	14	22,95	7	11,47	5	8,19

Cette distribution est interprétée par le graphe suivant, dans lequel nous montrons la place qu'occupe l'arabe scolaire exclusif dans les types de documents (t) où il est utilisé :



D'après ce graphique, il est évident que l'application de l'arabe scolaire exclusif dans les en-têtes est principalement perçue avec un signe de (S+) dans (t3). Il est également appliqué avec un indice de (S-) dans (t7). enfin l'indice (b) marque son utilisation dans (t2), (t8), (t10).

### **1.3. Analyse de fréquence globale des deux ensemble dans les en-têtes :**

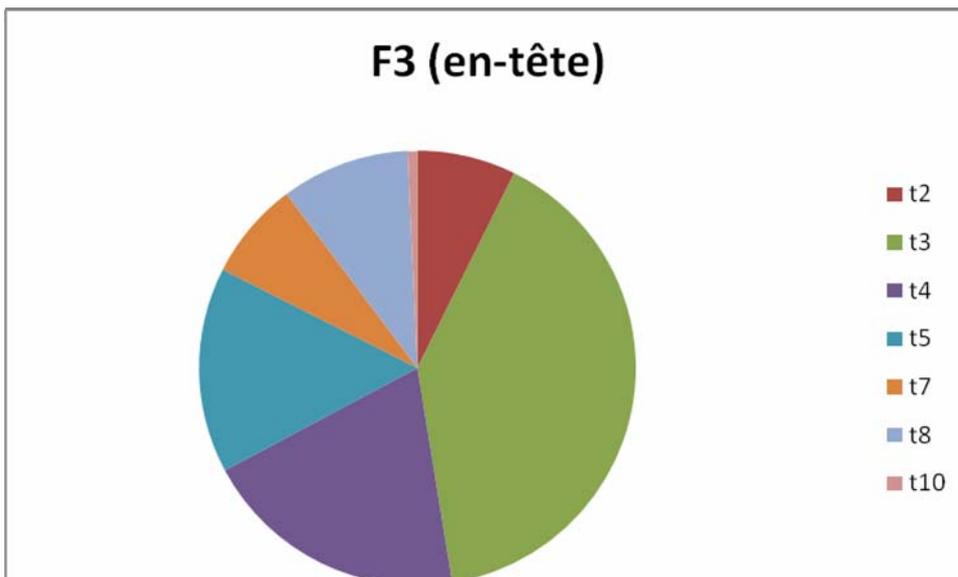
L'utilisation alternée des deux langues ensemble dans les en-têtes est signalée dans notre corpus avec un indice (S-) (39,27%).

L'exécution de cette application est répartie dans l'ensemble de documents où il y a une alternance d'usage de l'arabe scolaire et du français comme suit :

Nous avons cent trente sept en-têtes dans notre corpus qui sont transcrits dans les deux langues dont dix dans les procès verbaux et les fiches de formations soit 7,29% ( $t2=t8 = (10 \times 100) \div 137$ ), cinquante cinq dans les courriers soit 40,14% ( $t3 = (55 \times 100) \div 137$ ), vingt sept dans les bons de livraisons ce qui donne un pourcentage de 19,70% ( $t4 = (27 \times 100) \div 137$ ), vingt et un dans prises en charge soit 15,32% ( $t5 = (21 \times 100) \div 137$ ), treize dans les notes affichées aux employés soit 9,48% ( $t8 = (13 \times 100) \div 137$ ) et un seul dans les ordres de mission soit 0,72% ( $t10 = (1 \times 100) \div 137$ ).

Types de texte	(t2)		(t3)		(t4)		(t5)		(t7)		(t8)		(t10)	
Taux de fréquence	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
		10	7,29	55	40,14	27	19,70	21	15,32	10	7,29%	13	9,48	1

Le graphique ci-dessous représente le tableau ci-dessus :



Il est évident que dans les (t3) l'utilisation des deux langues ensemble est dominante dans ce paramètre comme dans les deux premiers paramètres, néanmoins, selon la méthodologie adoptée, nous lui octroyons l'indice (S-) (40,14%), et un indice (b) à cette alternance d'emploi dans les (t2), (t4), (t5), (t7), (t8) et (t10).

De cette analyse de répartition des langues dans les en-têtes de l'échantillon que seulement dans l'utilisation de l'arabe scolaire exclusif où nous avons pu relever un suremploi d'usage (S+). En effet, l'emploi de français exclusif et des deux langues ensemble varient entre le sous-emploi (S-) ou l'emploi banal.

#### **1.4. Le récapitulatif de la fréquence globale des langues dans les en-têtes du corpus :**

L'analyse précédente, nous indique, de manière générale, que presque la moitié des en-têtes des documents du corpus rédigés dans notre échantillon sont

exclusivement en français. Nous constatons aussi la fréquence de l'utilisation des deux langues ensemble dans ce même paramètre. En réalité, cette utilisation est presque aussi fréquente que celle du français exclusif. Cependant, l'utilisation exclusive de l'arabe est la moins répandue parce que rare sont les documents dont les en-têtes sont seulement en arabe scolaire.

## **2. l'analyse de la fréquence globale des langues dans l'ensemble des contenus du corpus:**

Dans cette partie, nous analysons les corps du texte de notre corpus de la même manière que les en-têtes. Nous proposons donc le tableau qui nous permettra d'avoir une idée sur le degré d'utilisation des langues en présence dans l'institution :

Paramètres d'analyse Les langues utilisées	Fréquence (F)	corps du texte (T2)	
		N	%
Français exclusif	F1	254/354	71,75
Arabe scolaire exclusif	F2	87/354	24,57
Les deux ensemble	F3	13/354	3,67

De ce tableau, nous constatons que l'ensemble de notre document est de trois cents cinquante quatre documents dont deux cents cinquante quatre, dans leurs contenus, sont exclusivement en français, ce qui nous donne un pourcentage de 71,75% :  $(F1 = (254 \times 100) \div 354)$  et quatre vingt sept documents exclusivement en arabe scolaire soit 24,57% de fréquence :  $(F2 = (87 \times 100) \div 354)$ . Enfin, nous avons treize documents transcrits dans les deux langues ensemble soit 3,67% de fréquence  $(F3 = (13 \times 100) \div 100)$ .

## 2.1. Analyse de la fréquence globale de l'utilisation exclusive du français dans les

### corps du texte:

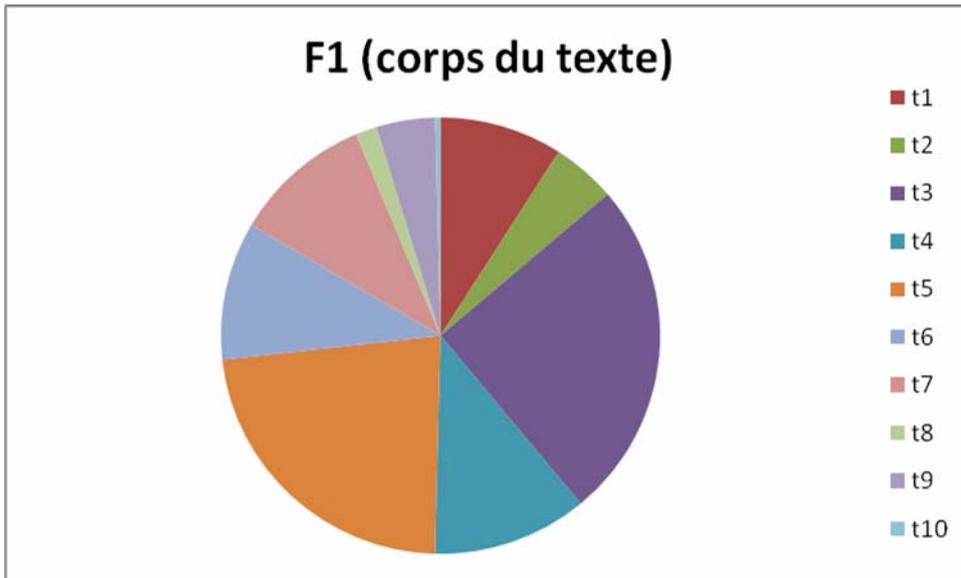
A partir des résultats obtenus dans notre recherche quantitative, nous constatons un usage très répandu de la langue française dans l'ensemble des corps de notre corpus. Nous attribuons donc à cette utilisation le signe (S+) (71,75%).

En effet, après l'étude, nous constatons que les deux cents cinquante quatre documents où le français est présent se répartie dans tous les type de documents dans notre corpus par les fréquences suivantes :

Nous avons vingt trois documents des rapports techniques soit 9,05% ( $t1 = (23 \times 100) \div 254$ ), douze documents des procès verbaux soit 4,72% ( $t2 = (12 \times 100) \div 254$ ), soixante quatre courriers qui font en pourcentage 25,19% ( $t3 = (23 \times 100) \div 254$ ), vingt neuf bons de livraison soit 11,41% ( $t4 = (29 \times 100) \div 254$ ), cinquante huit prises en charge en pourcentage nous obtenons 22,83 ( $t5 = (58 \times 100) \div 254$ ), vingt six document de comptabilité et vingt six fiches de formations soit pour chacune d'elles 10.23% de fréquence ( $t6 = t7 = (26 \times 100) \div 254$ ), quatre notes affichées au employés ( $t8 = (4 \times 100) \div 254$ ), onze bulletins annuels et trimestriels soit 4,33% ( $t9 = (23 \times 100) \div 254$ ) et un seul document des ordres de mission soit 0,38% ( $t10 = (1 \times 100) \div 254$ ).

Type de document	(t1)		(t2)		(t3)		(t4)		(t5)		(t6)		(t7)		(t8)		(t9)		(t10)	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Taux de F	23	9,05	12	4,72	64	25,19	29	11,41	58	22,83	26	10,23	26	10,23	4	1,57	11	4,33	1	0,38

Le graphique qui suit ce tableau résume la répartition de l'utilisation du français exclusivement dans l'ensemble de notre corpus :



Au premier coup d'œil sur le graphe ci-dessus nous pouvons constater que le français exclusif est très utilisé. De plus, en poussant l'analyse un peu loin, nous octroyons un (S-) aux (t3) et (t5), et un (b) aux (t1), (t2), (t4), (t6), (t7), (t8), (t9) et (t10).

Dans ce paramètre aussi, nous constatons qu'il n'y a pas de suremploi de la langue française exclusive et cela dans tous les types de document.

## **2.2. Analyse de la fréquence globale de l'utilisation exclusive de l'arabe scolaire dans les corps du texte:**

L'examen du tableau proposé au tout début de cette analyse, dans le but de résumer la situation intégrale de l'application de l'arabe scolaire exclusif à l'I.N.P.V a indiqué un signe (S-) (24,57%). Si nous le comparons avec le français exclusif, nous trouvons que son utilisation est moins contestée.

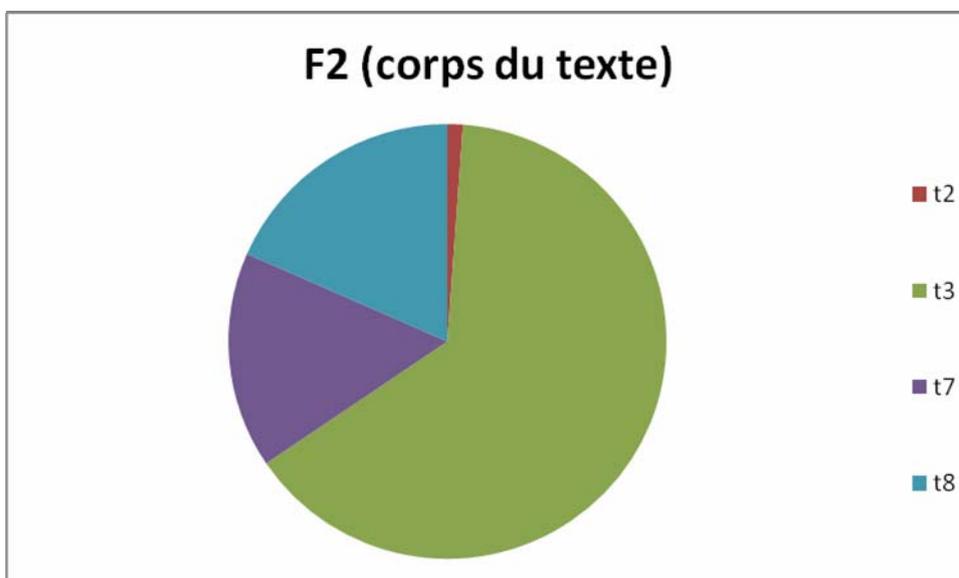
Nous soumettant maintenant une synthèse de taux de contribution de l'arabe scolaire exclusif dans les corps de texte du corpus réuni :

Nous avons quatre vingt sept contenu en arabe scolaire exclusif dont un seul dans les procès verbaux soit 1,14% de fréquence ( $t2 = (1 \times 100) \div 87$ ), cinquante six

dans les courriers soit 64,36% ( $t_3 = (56 \times 100) \div 87$ ), quatorze dans les listes de formations ( $t_7 = (14 \times 100) \div 87$ ) et seize dans les notes affichés ( $t_8 = (16 \times 100) \div 87$ ).

Type de document	(t2)		(t3)		(t7)		(t8)	
Taux de fréquence	N	%	N	%	N	%	N	%
	1	1,14	56	64,36	14	16,09	16	18,39

Nous présentons dans le graphique suivant la distribution de l'utilisation de l'arabe scolaire exclusif résumée par le tableau ci-dessus:



Cette distribution témoigne une large utilisation de l'arabe scolaire seul, avec un (S+) dans les (t3). Cependant, nous donnons un indice (b) aux (t2), (t7) et (t8).

Nous relevons dans cette analyse un suremploi contrairement aux autres analyses ou nous ne l'avons pas constaté au niveau des (t). En revanche, il n'y a pas de sous-emploi les autres types indiquent un emploi banal de l'arabe scolaire exclusif.

### **2.3. Analyse de la fréquence globale de l'utilisation exclusive des deux langues ensemble dans les corps du texte:**

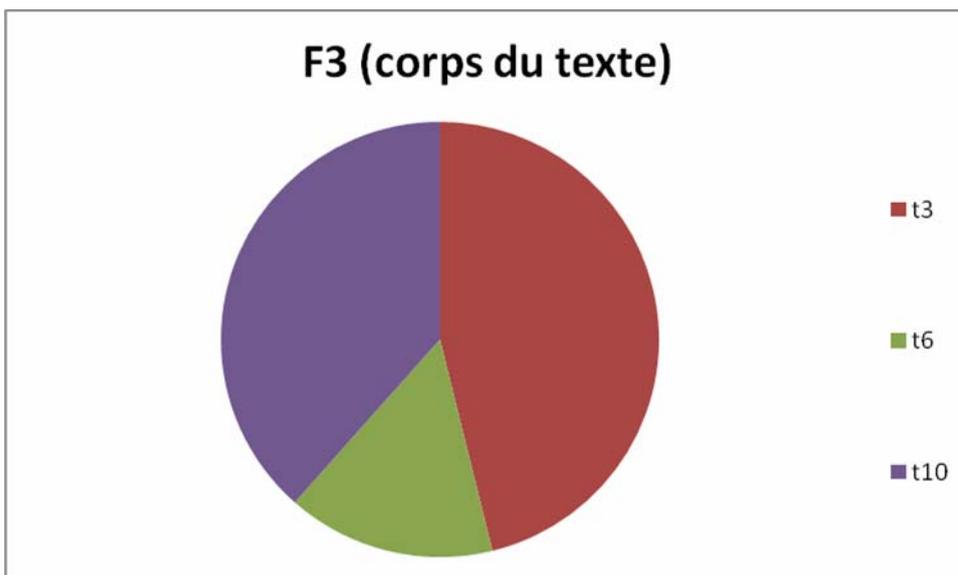
L'étude de l'exploitation des deux langues ensemble, dans la totalité des documents de l'I.N.P.V est la moins perçue. Par conséquent, nous lui attribuons l'indice (b) (3,67%).

Dés lors, nous proposons la répartition de l'utilisation alternée des deux langues comme suit :

Le nombre de document dont le contenu est bilingue est de treize, six d'entre eux sont des courriers soit 46,15% ( $t3 = (6 \times 100) \div 13$ ), deux sont des documents de comptabilité en pourcentage est de 15,39% ( $t6 = (2 \times 100) \div 13$ ), et cinq sont des ordres de mission soit 38,46% ( $t10 = (5 \times 100) \div 13$ ).

Type de document	(t3)		(t6)		(t10)	
	N	%	N	%	N	%
Taux de fréquence	6	46,15	2	15,39	5	38,46

Nous proposons également maintenant un graphe qui examine l'agencement de l'emploi de l'arabe scolaire et du français collectivement :



Le graphique proposé montre que l'usage commun est perceptible essentiellement avec un (S+) dans les (t3). Les autres types de document où l'usage bilingue est présent, nous affichons un (s-) pour les (t10) et un (b) pour les (t6).

#### **2.4. Le récapitulatif de la fréquence globale dans le contenu de l'ensemble du corpus :**

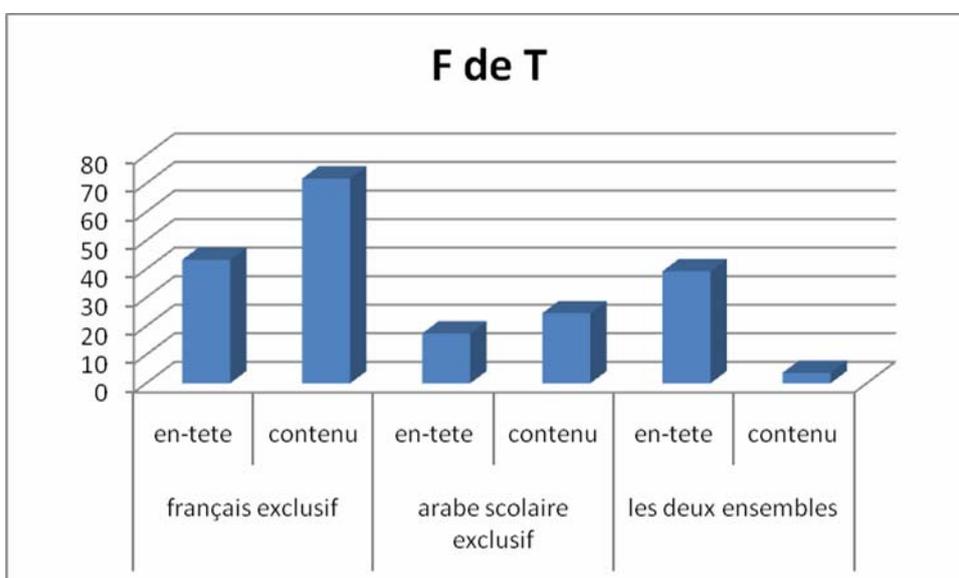
Il est indéniable que le français exclusif domine avec intensité dans l'usage administratif à l'I.N.P.V. Ensuite, nous apercevons l'utilisation de l'arabe scolaire exclusif avec une fréquence au dessous de la moyenne. Enfin, intégralement dans cette administration, l'utilisation des deux langues ensemble dans les contenus de leurs documents est très minime.

#### **3. La différence de fréquences entre l'usage des langues dans les en-têtes et les corps du texte :**

A ce stade, nous effectuons une opposition entre la dissemblance, du maniement des langues usitées au sein de l'administration que nous analysons, au niveau des en-têtes et des contenus.

Nous affichons ci-dessous le tableau ainsi que l'histogramme qui récapitule et oppose les résultats obtenu tout au long de notre analyse:

Français exclusif				Arabe scolaire exclusif				Les deux ensemble			
En-tête		contenu		En-tête		contenu		En-tête		contenu	
N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
151	43,26	254	71,75	61	17,47	87	24,57	137	39,27	13	3,67



D'abord, le tableau et le graphique confirment nos propos concernant la dominance de la langue française exclusive comme langue de travail surtout dans les contenus des documents car sa fréquence dépasse celle des en-têtes. Ensuite, il ne faut guère négliger la présence de la langue arabe scolaire exclusif qui est utilisée aussi bien dans les contenus que dans les en-têtes. Enfin, bien que l'utilisation des deux langues ensemble n'est presque inexistante dans la totalité des contenus du corpus, il est assez courant d'utiliser le français et l'arabe scolaire en parallèle dans beaucoup d'en-têtes présents dans les documents réunis.

#### **4. Tableau récapitulatif de la répartition de (f) de (t) dans (F) de (T) :**

Nous choisissons de terminer notre analyse par un tableau récapitulatif en termes de présences et d'absences de nos paramètres d'analyse (langues en usage). Pour le constituer, nous nous sommes inspirés de la grille d'analyse effectuée dans l'ouvrage de : A. QUEFFELEC, Y. DERRADJI, V. DEBOV, D. SMAALI, Y. CHERRAD-BENCHEFRA, 2002, « *Le français en Algérie, Lexique et dynamique des langues* », Bruxelles, Duculot, p71. En effet, nous attribuons le signe (+) lorsque le paramètre est utilisé dans les (t) du corpus et le signe (-) lorsque le paramètre n'est pas utilisé dans les (t) également de notre corpus.

Comme pour toutes les étapes de notre recherche, nous avons choisi de les diviser en deux parties; la première au niveau des en-têtes et la seconde au niveau du contenu, nous faisons autant dans cette étape :

Paramètres d'analyse	En-tête			corps du texte		
	Français exclusif	Arabe Scolaire Exclusif	Les deux ensemble	Français exclusif	Arabe Scolaire Exclusif	Les deux ensemble
Types de document (T)						
Rapports techniques (t1)	+	-	-	+	-	-
Procès verbaux (t2)	+	+	+	+	+	-
Courriers (reçus/envoyés) (t3)	+	+	+	+	+	+
Bons de livraison et d'achat (t4)	+	-	+	+	-	-
Prises en charge et décharges (t5)	+	-	+	+	-	-
Comptabilité (bilans, factures) (t6)	+	-	-	+	-	+
Listes et fiches de formations et d'évaluation (t7)	+	+	+	+	+	-
Notes affichés aux employés (t8)	-	+	+	+	+	-
Bulletins annuels et trimestriels (t9)	+	-	-	+	-	-

Ordres de mission (t10)	-	+	+	+	-	+
-------------------------	---	---	---	---	---	---

Le tableau ci-dessus confirme nos statistiques déjà réalisées précédemment, dans la mesure où :

Dabord, à propos de la présence du français exclusif , nous observons le signe (+) affiché dans toutes les cases des types de documents à l'exception des en-têtes des (t8) et ceux des (t10) où nous observons le signe (-).

Ensuite, concernant la présence de l'arabe scolaire exclusif, nous relevons une conformité de présence et d'absence dans les mêmes types de texte qu'elle soit dans les en-têtes ou le contenu. En réalité, le signe (+), dans ce paramètre, est affiché dans les (t2), (t3), (t7), (t8) .et le signe (-), aussi dans ce paramètre, est affiché dans les (t1), (t4), (t5), (t6), (t9).Cependant, dans les (t10) l'arabe scolaire exclusif n'est présent que dans leurs en-têtes, son contenu affiche le signe (-), c'est-à-dire absence de cette langue.

Enfin, pour la présence des deux langues ensemble, nous constatons que ce paramètre est beaucoup plus utilisé dans les en-têtes vu que le signe (+) s'affiche qui veut dire présence des deux langues ensemble dans (t2) ,(t3), (t4), (t5), (t7), (t8), (t10) et le signe (-) seulement dans (t1), (t6), (t9). Dans ce même paramètre, le contenu affiche (+) seulement dans (t3), (t6), (t10), et le signe (-) qui veut dire absence des deux langues ensemble dans (t1), (t2), (t4),(t5), (t7), (t8), (t9).

### **Conclusion:**

En somme de ce chapitre, nous vous rappelons que nous avons choisis de partager notre analyse en deux parties. Dans la première, nous avons étudié la fréquence (f) des langues en usage dans notre échantillon c'est-à-dire nous avons indiqué le taux de fréquence de chaque langue utilisée mais indépendamment par rapport aux différents types de documents classés dans notre corpus.

Ensuite, dans la seconde nous avons évalué plutôt la fréquence (F) des documents et leurs pourcentages dans les différentes langues utilisées dans l'institution en question. A ce stade nos statistiques été prononcées par rapport à la totalité des documents réunis.

Enfin, les données recueillies grâce à notre corpus nous donnent les résultats illustrés dans le tableau suivant :

Paramètres d'analyse  Types de document	Texte analysé (t)	Nombre de documents	Fréquence (f)	En-tête						corps du texte					
				Français exclusif		Arabe Scolaire Exclusif		Les deux Ensemble		Français exclusif		Arabe scolaire exclusif		Les deux ensemble	
				N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Rapports techniques	(t1)	23	(f1)	23	100	00	00	00	00	23	100	00	00	00	00
Procès verbaux	(t2)	13	(f2)	2	15,38	01	7,69	10	76,92	12	92,30	01	7,69	00	00
Courriers (reçus/envoyés)	(t3)	126	(f3)	33	26,19	34	26,98	55	43,65	64	50,79	56	44,44	06	4,76
Bons de livraison et d'achat	(t4)	29	(f4)	02	6,89	00	00	27	93,10	29	100	00	00	00	00
Prises en charge et décharges	(t5)	58	(f5)	36	62,90	00	00	21	36,50	58	100	0	0	00	00
Comptabilité (bilans, factures)	(t6)	28	(f6)	28	100	00	00	00	00	26	92,85	00	00	2	7,14
Listes et fiches de formations et d'évaluation	(t7)	40	(f7)	16	40	14	35	10	25	26	65	14	35	00	00
Notes affichés aux employés	(t8)	20	(f8)	00	00	07	35	13	65	04	20	16	80	00	00
Bulletins annuels et trimestriels	(t9)	11	(f9)	11	100	00	00	00	00	11	100	00	00	00	00
Ordres de mission	(t10)	06	(f10)	00	00	05	83,34	01	16,66	01	16,66	00	00	05	83,33

# **Conclusion générale**

En guise de conclusion générale nous pouvons dire que notre mémoire, s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique, et qu'il s'inscrit dans la suite des travaux effectués par les spécialistes de ce domaine. Effectivement, beaucoup de sociolinguistes se sont intéressés au plurilinguisme qui caractérise l'Algérie, dans le but de dégager le fonctionnement des langues existantes qu'elles soient écrites ou orales. Nous ne faisons que renforcer leurs aboutissements avec une analyse quantitative des langues écrites utilisées dans les administrations algériennes.

Notre point de départ était l'opposition entre la politique linguistique déclarée par le gouvernement algérien qui impose l'emploi exclusif et obligatoire de l'arabe scolaire dans tous les domaines et les activités algériennes, et la réalité algérienne qui révèle l'existence et l'usage de la langue française, plus précisément dans les administrations étatiques.

Pour l'accomplissement de ce mémoire, nous avons opté pour l'étude quantitative des documents transcrits et imprimés à l'Institut National de la Protection des Végétaux à Constantine. Cela nous a permis d'avoir le taux exact de du français et de l'arabe scolaire et les situations dans lesquelles les deux sont en parallèles exécution.

Au commencement de la recherche, nous avons exprimé nos questionnements de la sorte : Quel est le statut réel du français en sein de ces administrations ? Est-il réel que le français est une langue étrangère? Quand peut-on parler de prédominance de la langue française? A quels moments l'arabe scolaire peut-il à son tour écarter le français? En tant que langues de travail, y a-t-il une complémentarité entre les deux ? Pourquoi cette alternative d'utilisation ? Est-ce un choix ou une nécessité ?

Les aboutissements après étude, bien qu'ils soient moins approfondis pour être exactement représentatifs, ont pu apporter des réponses à certaines de ces

questions. En effet, les observations et les constatations dégagées ont prouvé que la langue française est l'outil majeur du travail au sein de notre échantillon. Et qu'elle est loin d'être une langue étrangère comme la loi l'indique. Cependant l'arabe scolaire est aussi utilisé de manière assez courante à coté d'un usage bilingue où le français et l'arabe scolaire sont présents dans le même document.

Effectivement, avant de commencer d'élaborer nos statistiques, nous avons réparti les documents rassemblés selon les types. Puis nous avons entamé le calcul des taux d'usage du français seul ou avec l'arabe scolaire ainsi que ceux d'usage de l'arabe scolaire seul. Les résultats obtenus se synthétisent comme suit :

D'abord, l'étude quantitative de l'application du français seul a prouvé qu'il est présent et majoritaire. Quand nous observons le degré global de l'utilisation des langues dans les en-têtes, au sein de l'I.N.P.V, nous relevons que mis à part les notes affichées aux employés, il existe un emploi très fréquent du français exclusif. De même pour l'utilisation du français seul dans les corps du texte car dans tous les contenus des types de documents de notre corpus nous retrouvons certains d'entre eux et parfois même la totalité transcrits en français exclusif (cas des rapports techniques, bon de livraison et d'achat, les documents de comptabilité et les bulletins annuels et trimestriel).

Puis, l'étude quantitative de l'application de l'arabe scolaire exclusif a prouvé que ce dernier est détecté dans l'institution. D'un côté, nous l'avons détecté dans les en-têtes de quelques types de document (cas des procès verbaux, des courriers, des listes et fiches de formations et d'évaluations, des notes affichées aux employés et des ordres de missions). D'un autre côté, l'emploi exclusif de l'arabe scolaire dans les contenus des documents est détecté dans les mêmes types où il est utilisé dans leurs en-têtes.

Enfin, nous avons effectué une étude quantitative sur l'emploi des deux langues ensemble à savoir le français et l'arabe scolaire dans les en-têtes et les contenus. Cette utilisation bilingue est perceptible de façon considérable dans les en-têtes (cas des procès verbaux, des courriers, les bon de livraison et d'achat, des

prises en charge et décharges, des listes de formations et d'évaluations, des notes affichées aux employés et des ordres de missions). En revanche, cette optique d'usage n'est pas très fréquente dans le contenu, puisqu'elle est perceptible que dans les courriers, les documents de comptabilité.

En somme de ce que nous venons d'annoncer nous pouvons affirmer la complémentarité entre les tâches accomplies par le français et celles effectuées l'arabe scolaire dans l'administration de l'I.N.P.V. Autrement dit, nous considérons que les deux langues sont classées comme étant des langues de travail même si le français est plus utilisé. Pour la question de cet usage bilingue est-il un choix ou une nécessité nous disons que c'est plutôt un choix parce que nous avons retrouvé les deux langues usitées pour le même type de document, c'est-à-dire elles accomplissent le même rôle.

En outre, nous avons aussi, au début de notre recherche, posé deux hypothèses afin de les confirmer ou les infirmer à la fin de notre recherche. Dans la première nous avons déclaré nous ne pouvons pas nier que le français est présent dans la réalité sociolinguistique algérienne. Dans la seconde nous avons aussi déclaré qu'utiliser le français permet d'être à jours avec les nouvelles technologies occidentales contrairement à l'utilisation de l'arabe scolaire.

A ce titre, nous affirmons notre première hypothèse dans la mesure où à partir de notre analyse nous avons prouvé que le français occupe un espace très important comme langue de travail dans l'administration, qui est une institution étatique. Cependant, nous infirmons la deuxième hypothèse, dans la mesure aussi où nous avons prouvé que presque toutes les tâches que le français effectue, l'arabe scolaires les effectuent à son tour à l'exception de quelques types de documents où l'arabe scolaire est absent. Néanmoins, nous ne pouvons pas aller plus loin dans nos propos parce que cela nécessiterait une étude qualitative de nos résultats obtenus. Donc ce que nous avons réalisé comme étude statistique peut ouvrir le champ à une autre recherche qualitative de ces mêmes résultats, car à la fin de ce

mémoire nous nous sommes posée la question sur les raisons de ce bilinguisme administratif dans les administrations algériennes.

## **Bibliographie :**

### **-Ouvrages cités :**

- L. J. Calvet, 1999, *la guerre des langues et les politiques linguistiques*, Hachettes littératures, Paris.
- Ambroise Quffélec . YacineDerradji. Valéry Debov . Dalila Smaali-Dekdouk. Yasmina Cherrad-Benchefra, 2002, *le français en Algérie Lexique et dynamique des langues*, Duclot.
- Article3 de la Constitution de février 1989, *journal officiel de la république algérienne*.
- Taleb Ibarhimi,KH , 1995, *Les algériens et leur(s)langue(s)*, Alger, Dar el Hikma.
- (Moatassime, 1992, « *arabisation et langue française au Maghreb* ».I.E.D.E.S.
- G. Grand guillaume, 1983, « *Arabisation et politique linguistique au Maghreb* », paris, Maisonneuve&Larose.
- M. Tournier, 1996, *sociolinguistique territoire et objets*, H.Boyer (Dir), Paris, Delachaux et niestlé.

### **-Ouvrages lus :**

- Beaud M, 2005, *l'art de la thèse*, Alger, Casbah.
- Boyer H, 1997, *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit »*, Paris, l'Harmattan.
- Fitouri CH, 1983, *biculturalisme, bilinguisme et éducation*, Paris, Delachaux et Niestlé.
- Moreau M-L, 1997, *Sociolinguistique Concepts de base*, Liège, Mardaga.

### **-webliographie citée :**

- Site 1 : [http:// www.tlfq.ulaval.ca/afrique/algerie-3politique\\_ling.htm](http://www.tlfq.ulaval.ca/afrique/algerie-3politique_ling.htm).
- Site 2 : <http://www.joradp.dz>.

### **-webliographie consultée :**

- <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/.../bellatreche.pdf>.
- <http://www.reference-globale.com/doi/abs/101515/9783110132649.1.8.826>.